

LE DEVOIR

Rien n'a changé à l'aide sociale

Plutôt que les 24 heures promises, les demandeurs d'aide sociale doivent attendre six semaines avant d'être pris en charge par Emploi-Québec

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les nouveaux demandeurs d'aide sociale doivent patienter six semaines plutôt que le délai de 24 heures promis en juillet dernier par le ministre responsable du dossier, Claude Béchard, avant qu'Emploi-Québec n'intervienne pour les di-

riger vers du travail ou une formation. Selon une évaluation réalisée par le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, datée du 5 février dernier et dont *Le Devoir* a pris connaissance, l'opération «Place à l'emploi» n'atteint pas les objectifs fixés par le gouvernement. L'analyse a été faite à partir des données compilées depuis l'implantation de la «nouvelle philosophie» ministérielle en juillet, dans

dix des 154 centres locaux d'emplois du Québec (CLE). Comme le révèle le document, seulement 13 % des nouveaux demandeurs ont bénéficié du service de référence en 24 heures. Entre le moment où une personne demande l'aide de la sécurité du revenu et le transfert du dossier à Emploi-Québec, il s'écoule 8,58 jours. Ensuite, il faut compter un «délai de prise en charge» de 8,38 jours, ce qui correspond à la lecture du dossier.

Puis, il faudra attendre 15,5 jours pour que Emploi-Québec intervienne. Au total, cela fait 32,46 jours d'attente. Il y a trois semaines, le ministre Béchard soutenait pourtant que tous les nouveaux demandeurs d'aide sociale sont maintenant dirigés vers Emploi-Québec en 24 heures. «*Un des premiers facteurs de réussite,*

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

Les États-Unis de l'inertie

Les taux de participation aux élections chutent depuis la guerre du Vietnam, mais la présidentielle de novembre pourrait renverser la tendance

GUY TAILLEFER
LE DEVOIR

Si les États-Unis se considèrent comme le cœur démocratique de la planète, alors les électeurs américains en sont la preuve par... inertie. Les journaux et les télévisions ont beau faire une large place à la présidentielle de novembre prochain aux États-Unis, l'avalanche d'informations n'en occulte pas moins un phénomène qui s'amplifie depuis la guerre du Vietnam: la désaffection de l'électorat américain.

Depuis le début des années 60, la participation électorale a chuté de plus de 25 %, l'hémorragie étant la plus marquée parmi les jeunes. Selon des chiffres qui remontent à la présidentielle de 2000, à laquelle 51 % des électeurs ont participé, les États-Unis arrivent en 139^e place parmi 169 démocraties au chapitre de l'exercice du droit de vote.

Pourquoi? Les explications paraissent assez claires à Curtis Gans, qui documente la question depuis plus de 25 ans à titre de directeur du Committee for the Study of the American Electorate (CSAE), basé à New York. «*Dans tous les groupes démographiques, à l'exception du Sud — d'où son importance électorale de plus en plus grande — et des Américains de plus de 65 ans, les taux ont baissé,*» explique M. Gans, joint par *Le Devoir*.

Les causes de cette démission se déclinent comme les mensonges proférés par les présidents américains depuis le choc du Vietnam appliqué à la conscience américaine, encore que le cynisme politique de la population a eu tendance à s'accroître à partir des années 20. Du «*I am not a crook*» du président Richard Nixon embourbé dans le scandale du Watergate à la «*menace imminente*» qu'évoquait George W. Bush il y a un an

VOIR PAGE A 8: INERTIE

Martin reconnaît l'implication de politiciens

«Il est impossible de croire qu'il n'y a pas eu une direction politique»

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les combines douteuses qui ont entaché tout le programme de commandites ne pouvaient être seulement le fait de fonctionnaires, une direction politique était nécessaire, a reconnu hier le premier ministre Paul Martin. Il a toutefois répété, explications à l'appui, qu'il n'en savait rien puisque «*très peu de ministres du Québec*» étaient au courant.

«*Ce n'est pas qu'un petit groupe de fonctionnaires. C'est un petit groupe de personnes, dont [...] une douzaine aux Travaux publics. Mais il y a certainement eu dans les compagnies de la Couronne, d'autres personnes complices. Et en même temps, il est impossible de croire qu'il n'y a pas eu une direction politique et c'est la raison pour laquelle il faut une enquête publique, pour connaître le fond de l'affaire,*» a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Il n'a pas voulu nommer personne. Il a toutefois jeté une ombre sur ses collègues du Québec lorsqu'il a tenté d'expliquer comment un ministre du Québec comme lui pouvait ignorer comment le programme était géré. «*Le fait demeure que très peu de ministres, de ministres québécois, le savaient,*» a-t-il dit, sans plus de précision.

Quand on a demandé à M. Martin si Jean Chrétien avait été l'architecte de ce programme, il a répondu par la négative, présentant l'ancien premier ministre comme un «*homme de grande intégrité*». Il a rejeté les confidences faites au *National Post* par un



Le premier ministre
disculpe
Chrétien,
un «homme
de grande
intégrité»

VOIR PAGE A 8: MARTIN

LE MONDE

Même «déçu», Washington rejette un changement de régime en Haïti

■ À lire en page A 5



INDEX

7 838 37 0006 8 9	Annonces..... B 5	Monde..... A 5
	Avis publics .. B 4	Mots croisés .. B 5
	Cinéma..... D 3	Nature..... B 6
	Décès..... B 5	Resto..... D 5
	Éditorial..... A 6	Sports..... B 6
	Idées..... A 7	Télévision..... D 4
	Météo..... B 5	Week-end..... D 1

Bras de fer chez Hilfiger

Des employés disent avoir été congédiés pour activités syndicales. Faux, prétendent les procureurs patronaux.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR



Le designer new-yorkais Tommy Hilfiger.

La Commission des relations du travail est saisie d'un litige opposant la multinationale du vêtement Tommy Hilfiger et quatre employés de son entrepôt de l'avenue du Parc qui se disent victimes de congédiements illégaux en raison de leurs activités syndicales.

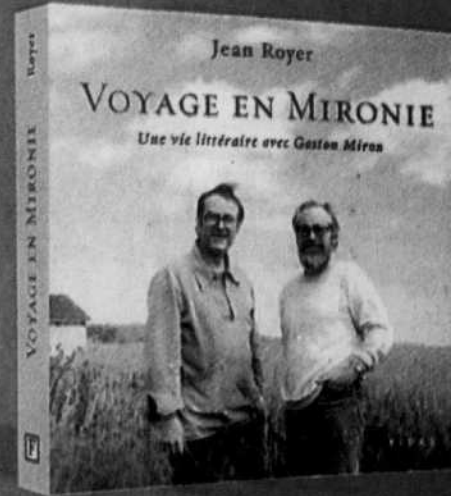
Tony Ayala, son épouse Jemimah Morales, Filomena Fabia et Mélanie Esguerra ont été mis à la porte le 5 décembre dernier, trois semaines après avoir signé des cartes d'adhésion au Syndicat des travailleurs de l'industrie du bois et leurs alliés du Canada (IBA), affilié aux CTC et à la FTQ. Ils ont reçu des lettres de licenciement presque identiques dans lesquelles Tommy Hilfiger Canada explique que leurs postes ont été abolis en raison d'une «*réorganisation de [ses] opérations*».

Tony Ayala croit au contraire qu'il a été renvoyé «*parce qu'il était impliqué dans le syndicat*». M. Ayala, Mme Morales, Mme Fabia et Mme Esguerra ont déposé des plaintes auprès de la Commission des relations du travail, exigeant d'être réintégrés dans leurs anciennes fonctions avec pleine compensation des pertes subies.

Hilfiger Canada conteste leur interprétation des faits. «*La position de Tommy Hilfiger est que ces quatre personnes-là ont été licenciées, ce qui veut dire que leurs postes ont été abolis pour des raisons strictement d'affaires et pour des raisons strictement de nature économique,*» a dit Patrick Essiminy, l'avocat de Tommy

VOIR PAGE A 8: HILFIGER

Le vibrant
témoignage d'un
compagnon de route



JEAN ROYER

Voyage en Mironie

Une vie littéraire avec Gaston Miron

288 PAGES • 24,95\$

www.editionsfides.com



• LES ACTUALITÉS •

Audiences sur le Suroît: les écologistes posent leurs conditions

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

Les groupes environnementaux et sociaux, tels les consommateurs, ne participeront pas aux audiences de la Régie de l'énergie sur le Suroît et ses solutions de remplacement, à moins que le ministre des Richesses naturelles, Sam Hamad, ne clarifie davantage ce mandat sur des points précis.

Le ministre s'est d'ailleurs défendu hier d'aller d'une volte-face à l'autre et affirme vouloir donner la parole à toute la population et aux groupes, qui se sentent encore serrés malgré le prolongement du mandat de la Régie jusqu'au 30 juin.

Les groupes environnementaux s'engagent visiblement à reculer dans ce processus, auquel ils se disent prêts à participer sous conditions, car ils suspectent tous la Régie de complaisance envers Hydro-Québec et le gouvernement en raison de la facilité avec laquelle elle se pliait à l'échéancier gouvernemental jusqu'à ce que la menace d'un boycott généralisé l'amène à suggérer un prolongement.

En vertu du nouvel échéancier publié hier, les participants à l'audience pourront s'inscrire d'ici le 19 février et Hydro-Québec devra fournir toutes les informations demandées ainsi que son mémoire avant le 27 février. Les audiences publiques se tiendraient en mai à Montréal.

Les conditions exprimées hier par la coalition et l'Union des consommateurs se ressemblent à plusieurs égards. La coalition demande au ministre de limiter le mandat à la révision de la demande entre 2003 et 2010, de définir l'apport de l'efficacité énergétique au déficit allégué par Hydro-Québec et de déterminer quelle quantité d'énergie nouvelle sera nécessaire. Les consommateurs proposent de traiter les autres questions dans une deuxième audience. Pas question, disent-ils, que le mandat demande à la Régie de se prononcer sur la pertinence du Suroît, ce qui équivaudrait à amener la Régie à contourner la loi, qui prévoit un ap-

pel d'offres pour combler les besoins, ce à quoi Hydro doit se soumettre comme tout le monde.

De plus, les consommateurs et la coalition demandent à ce que tout le dossier des barrages fasse l'objet d'un examen public, une position aussi défendue par Greenpeace. La concurrence sur les marchés extérieurs, invoquée par Hydro-Québec pour placer la gestion de ses barrages sous le boisseau, «est un leurre commode», explique Manon Lacharité, car les exportations nettes d'Hydro-Québec ne représentent que quelques terrawatts-heure sur les 165 à 170 produits par Hydro-Québec. «On utilise ici un prétexte accessoire, marginal, pour masquer l'essentiel, l'état des réserves hydroélectriques: parce que la roue de secours est rouillée, il faudrait cacher toute la voiture.» Pour Steven Guilbault, de Greenpeace, «tout doit être sur la table et en public» pour une fois et c'est au ministre Hamad de forcer Hydro-Québec à appliquer une politique de transparence.

D'autre part, le porte-parole de Greenpeace a qualifié «d'aberration» les scénarios envisagés par le gouvernement fédéral pour les producteurs thermiques, qui permettraient à ceux qui utilisent le gaz naturel de récolter des crédits très rentables malgré leurs atteintes au climat. «C'est un viol de l'esprit et de la lettre de Kyoto, dit-il, parce qu'on plie devant l'Alberta et l'Ontario. En Alberta, on va ainsi donner des crédits à des producteurs qui vont avoir doublé tout simplement leurs émissions depuis 1990, une aberration à tous égards.» Quant à l'attitude du Québec, qui mise sur la stratégie fédérale pour promouvoir des projets thermiques, Steven Guilbault estime que le gouvernement «a l'obligation morale, sinon légale, de respecter l'esprit et la lettre du protocole. Présentement, le gouvernement est plutôt en train de torpiller le protocole de Kyoto au Québec en augmentant les émissions globales parce qu'il touchera ultimement sa part des profits engrangés aux dépens de la planète. C'est tout simplement révoltant.»

ÉDUCATION

Les syndicats défendront l'intégrité du réseau collégial

Le ministre Pierre Reid assure qu'il n'a pas l'intention d'abolir les cégeps

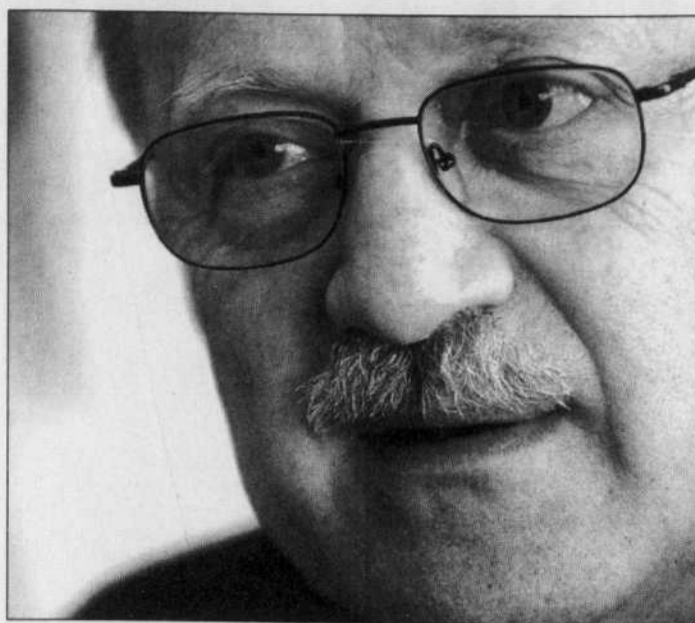
MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Nageant dans un inconnu qui l'inquiète, le front syndical collégial se prépare à livrer «bataille» au gouvernement Charest, craignant que les cégeps ne perdent des plumes à la faveur d'un certain vent de «réingénierie».

La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), qui représente 14 000 enseignants à travers la province, organisait hier et aujourd'hui des «journées de réflexion et de mobilisation» pour préparer la «défense» du réseau collégial. En réaction à certains forums et chantiers sur l'éducation, annoncés par le gouvernement de Jean Charest, le syndicat croit que «rien ne peut être pris à la légère» et se prépare à «une défense vigoureuse et rigoureuse» du réseau.

L'ombre du rapport Bédard planait sur l'assemblée d'hier, qui réunissait environ 200 délégués syndicaux venus de différents cégeps. On se rappelle que le document présenté fin novembre par la Fédération des commissions scolaires du Québec prônait une remise à neuf du système d'éducation du Québec, privilégiant un cheminement scolaire comptant six années de secondaire, des baccalauréats de quatre ou cinq ans, et la création de «collèges d'enseignement professionnel et technique» en lieu et place des cégeps tels qu'on les connaît. Au bout de cette réfection, une économie de plus d'un milliard de dollars.

«Il s'agit d'une étude tronquée, un procédé simple pour ne pas dire simpliste», a répété le président de la FNEEQ, Pierre Patry, rappelant au passage que rien ne devait «être pris à la légère» et appelant le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, à «sortir de son mutisme» pour faire «connaître ses intentions



PASCAL RATHE, ARCHIVES LE DEVOIR

Pierre Reid veut bien se poser des questions sur le rôle des cégeps, mais pas au point de remettre en question leur existence.

quant au réseau collégial.

En entrevue au Devoir cette semaine, le ministre indiquait justement que, des «éléments décapants du rapport Bédard», ceux qui l'ont accroché le plus ne sont pas les éléments d'ordre financier. «Mais il y a là-dedans des éléments qui sont liés à mon intérêt premier, aux raisons pour lesquelles je suis là, au mandat que le premier ministre m'a donné qui est de recentrer le système d'éducation sur l'élève et regarder son cheminement; le rapport Bédard aborde cette question-là.»

Les bonnes questions

Le rapport a «posé des questions qui méritent d'être regardées», qu'on entend parfois «dans des réunions de famille mais pas souvent dans des prises de position d'organismes aussi importants que [la Fédération des] commissions scolaires», ajoute Pierre Reid.

Le ministre de l'Éducation ne veut pas faire dévier les débats qui auront cours lors du forum sur les collèges, prévu pour juin. «J'ai dit à tout le monde qu'il y aurait peut-être des gros changements à faire, mais je ne veux pas faire de changement pour le plaisir d'en faire», poursuit-il, précisant qu'il ne sait pas encore s'il s'agira de modifications «majeures, mineures ou entre les deux».

«Il y a des gens qui disent que les seuls changements à faire, c'est de mettre plus d'argent dans le système, et que ça va marcher, comme par magie», ajoute le ministre. «D'autres, comme le rapport Bédard, parlent de changements beaucoup plus importants.»

Le rôle des cégeps par rapport aux services universitaires en région doit être examiné, poursuit le ministre, qui donne en exemple cette histoire selon laquelle les Gaspésiens qui quittent la région pour

faire un bac ne reviennent pas au bercail. «Pourquoi est-ce que le cégep de Gaspé n'offrirait pas certains bacs universitaires? Pourquoi est-ce que dans une nouvelle forme de cégeps, on ne lui garantirait pas des fonctions comme celles-là?», demande le ministre, qui se veut toutefois rassurant quant au scénario catastrophe d'abolition des cégeps, précisant que «des Québécois ne sont pas prêts à éliminer ce pôle de développement» qui est l'un des «éléments de leur identité».

La journée d'hier a permis aux enseignants de collège de revenir aux sources, par l'entremise d'une conférence passionnante — ovation des auditeurs à l'appui — du sociologue Guy Rocher, l'un des signataires du célèbre Rapport Parent, qui accoucha des cégeps dans les années 60.

«A ceux qui disent qu'il faut repenser le cégep, qu'il faut s'en débarrasser, je dis attention!», a lancé le professeur de l'Université de Montréal. «Ne dissociions pas l'évolution du Québec des cégeps, au contraire», a indiqué M. Rocher, après avoir longuement rappelé le contexte dans lequel la Commission Parent avait modelé le système d'éducation qu'on connaît. «Si nous perdons les cégeps, nous perdons un chaînon de la culture québécoise.»

La FNEEQ faisait circuler pendant ces deux journées un plan d'action et un manifeste, qui lancent la stratégie d'action par laquelle ils veulent «contrer les projets ministériels au regard des cégeps», en même temps qu'ils «veulent participer à la lutte générale engagée depuis l'automne dernier par le mouvement social du Québec».

«Le forum sur les cégeps et le chantier sur l'éducation et l'emploi nous laissent bien perplexes», a aussi indiqué Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, présente à l'événement. «Cela implique que, dès maintenant, on se mobilise pour éviter qu'encore une fois, on

Un adjoint de Copps passe au NPD

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'ancienne vice-première ministre libérale Sheila Copps vient de perdre son bras droit au Nouveau Parti démocratique du Canada, mais elle n'aurait pas l'intention de le suivre, a déclaré hier Ian Capstick.

«Je travaille maintenant pour le Nouveau Parti démocratique, a-t-il affirmé en interview, mais je ne pense pas que ce parti l'aura pour membre. Elle restera un membre actif du Parti libéral et

elle sera à nouveau candidate dans son comté. C'est une députée très loyale, mais la loyauté ça va dans les deux sens», a ajouté M. Capstick, qui agissait jusqu'ici comme aide législatif et attaché de presse de Mme Copps.

Cette défection survient alors que Mme Copps doit batailler ferme pour reconquérir la candidature du PLC dans son comté de Hamilton East-Stoney Creek en Ontario, contre le ministre des Transports, Tom Valeri, qui s'efforce de la déloger de son siège.

Séguin aimerait bien obtenir sa part du surplus fédéral

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

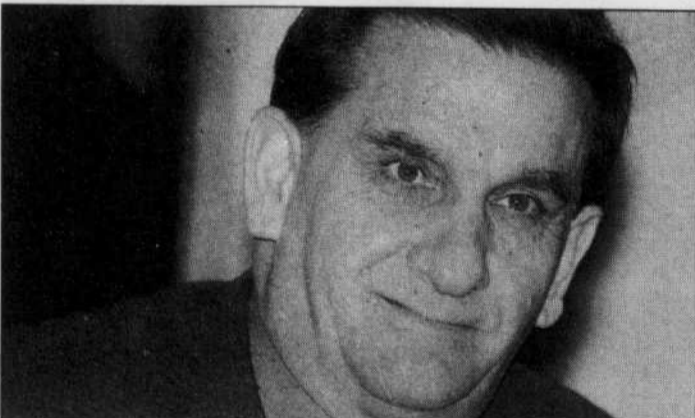
Au lendemain de l'annonce d'un surplus fédéral de 5,2 milliards, le ministre québécois des Finances Yves Séguin a exprimé hier sa lassitude de voir perdurer un tel déséquilibre face aux provinces.

«Il faut que le fédéral réalise que ce n'est pas un jeu», s'est exclamé le ministre Séguin, interrogé à l'occasion des consultations prébudgétaires qu'il mène ces jours-ci.

Le ministre Séguin n'a pas caché son impatience de voir Ottawa accumuler les excédents alors que les provinces, dont le Québec, ont peine à boucler leur budget.

«Ça me fâche un peu. Je vais certainement être plus agressif, si vous me permettez l'expression, pour discuter avec le fédéral», a-t-il prévenu.

«À la santé, à titre d'exemple, qu'est-ce qu'on attend, maintenant, pour nous aider à affronter nos



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Yves Séguin

budgets?» a-t-il demandé.

Mercredi, le gouvernement fédéral a confirmé qu'il affichait un surplus budgétaire de 5,2 milliards pour les neuf premiers mois de l'exercice 2003-04. Le ministre canadien des Finances, Ralph

Goodale, semble vouloir accélérer le remboursement de la dette plutôt que de verser plus d'argent aux provinces.

Le ministre Séguin ne se dit guère étonné d'un tel excédent sur neuf mois et avance que le

surplus pour 2003-04 sera «entre 7 et 8 milliards».

«Ça illustre encore une fois que le déséquilibre fiscal est très réel», a-t-il commenté.

Rappelant les demandes pressantes de toutes les provinces, surtout pour la santé, le ministre Séguin s'est exclamé: «Toute l'année il nous a dit on verra si j'ai de l'argent et maintenant qu'il a l'argent, que va-t-il encore nous dire pour ne pas payer ou faire attendre?»

Il trouve bien louable le projet de M. Goodale de rembourser la dette, mais note que Québec ne peut se permettre d'en faire autant.

Le ministre a plaidé sa cause auprès du gouvernement fédéral.

«Ce n'est pas de l'aide qu'on demande, c'est la partie de l'argent qu'il a collecté au Québec et qui est dans ses surplus à lui, à Ottawa. Ça revient un peu chez nous, là. J'ai envie de demander au fédéral de juste nous retourner ce qui nous appartient, voilà.»

EN BREF

Nouveau président à l'UQ

(Le Devoir) — Le conseil des ministres a autorisé mercredi la nomination de Pierre Moreau comme nouveau président de l'Université du Québec, en remplacement de Pierre Lucier, devenu sous-ministre en titre au ministère de l'Éducation. M. Moreau était déjà vice-président à la recherche et à l'enseignement pour l'UQ et passe immédiatement à la tête du réseau, qui compte dix établissements, pour un mandat d'une durée de cinq ans. Pierre Moreau s'était porté candidat au rectorat de l'Université Laval au début de 2002 contre l'ex-recteur François Tavenas. La course, même serrée, avait toutefois mené à l'impasse, et le doyen de la Faculté des sciences et génie ne s'était pas représenté lors de la reprise de cette course au rectorat devenue célèbre. M. Moreau succède à l'UQ au président par intérim, Jacques A. Flamondon.

Mariage gai à l'américaine

(AFP) — La municipalité de San Francisco a célébré hier le mariage d'un couple de lesbiennes déli-

vrant le premier certificat de mariage homosexuel de l'histoire des États-Unis. Activistes du mouvement gai et lesbien, Del Martin, 83 ans, et Phyllis Lyon, 79 ans, qui vivent en couple depuis 51 ans, ont dit «oui» devant une représentante de la mairie, a annoncé Peter Ragona, un porte-parole de la municipalité. À la place de la formule «mari et femme», Mabel Teng qui a présidé la cérémonie a déclaré que le couple était «épouses pour la vie». «Nous sommes mariées», a annoncé, visiblement heureuse, une des femmes après la cérémonie. Un groupe conservateur a affirmé qu'il allait déposer un recours devant un juge aujourd'hui pour faire annuler ce mariage. Le mariage homosexuel n'est pas reconnu par l'État de Californie ni par aucun autre État américain. Seul le Vermont autorise des unions civiles entre personnes du même sexe. Le Congrès du Massachusetts discute en ce moment d'un projet pour légaliser également les unions civiles entre homosexuels. Le démocrate Gavin Newsom, maire de San Francisco, berceau de la contre-culture et de la contestation aux États-Unis, avait annoncé qu'il souhaitait légaliser les mariages homosexuels malgré l'opposition de l'État.

ROLEX
Day-Date
en or jaune 18 carats.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Préservez la performance de vos ressources humaines!

Formations

Ralentir pour mieux... ressentir
Linda Légaré
27 mars au 3 avril
République Dominicaine

Les Autochtones :
l'Amérique autrement
Serge Bouchard
26 février • Montréal
12 mars • Québec

Inscrivez-vous dès aujourd'hui ou consultez notre site pour le calendrier 2004

www.archetypes-inter.net

Le juste milieu entre la performance et l'humain ARCHETYPES INTER

Appelez-nous pour plus d'information (514) 994-3804

LE DEVOIR

POLITIQUE



L'ancien premier ministre du Québec Lucien Bouchard figurait au nombre des personnalités venues se recueillir sur la tombe de Claude Ryan.

CLAUDE RYAN, 1925-2004

«L'homme qui a fait réfléchir les Québécois»

Lucien Bouchard se mêle à la foule venue rendre hommage au journaliste et politicien

ALEC CASTONGUAY
LE DEVOIR

Les drapeaux en bernés devant la basilique Notre-Dame étaient éclaboussés par un vent glacial venu du fleuve. Quelques dizaines de personnes bravaient néanmoins la température, vers 15h00, juste avant que les portes ne s'ouvrent, laissant ainsi la voie libre pour un dernier hommage à Claude Ryan, exposé hier en chapelle ardente.

Les plus âgés se souvenaient du journaliste du *Devoir*, «véritable phare dans la Révolution tranquille», comme l'exprimait un homme qui faisait la file dehors. Les plus jeunes venaient plutôt démontrer leur admiration pour l'homme d'idées, le politicien surtout. Ce personnage «pas nécessairement joli, mais combien brillant et lucide», soulignait une dame.

Quelques centaines de citoyens sont ainsi venus dire au revoir à Claude Ryan. Parmi les hommes et les femmes publics qui se sont déplacés, Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, a

été la première à lui témoigner son respect.

«C'était un homme extraordinaire pour notre pays, a-t-elle dit à sa sortie de la basilique. Il n'était pas qu'un journaliste, il a été de toutes les grandes questions de notre temps. C'était un intellectuel engagé, qui vivait selon sa conscience. Un homme intègre qui nous manquera beaucoup.»

Même s'ils n'étaient pas dans la même famille politique, Lucien Bouchard a tenu à saluer «l'homme de conscience et de rigueur» que représentait Claude Ryan. «Il est une référence pour aujourd'hui, mais aussi pour demain. On a tout à apprendre de lui quant à ses qualités d'humaniste», a-t-il dit.

Le hasard a voulu que Lucien Bouchard et Claude Ryan occupent des logements dans le même édifice au cours des cinq dernières années. «Il avait un appartement juste au-dessus du mien! raconte-t-il en souriant. On se croise régulièrement et oui, on parlait de politique de temps en temps. Mais pas dans le sens de reprendre un débat. Il a été un témoin, un ac-

teur politique et j'ai aussi été un peu mêlé à ça, alors!»

Leurs conversations, volées au détour d'un café dans le logement de Claude Ryan, passaient en revue une panoplie de sujets. «On parlait des journalistes aussi! lance-t-il en boutade aux représentants des médias qui l'entourent. On parlait des jeunes avec qui il a travaillé. Bref, tout le monde y passait. Il était très drôle et fabuleusement intéressant, car mêlé à tout. Son image publique est tout à fait différente de ce qu'il était en privé. Il savait rire, y compris de lui. Je pense que beaucoup de choses qu'il a dites publiquement en politique lui ont desservi parce qu'il voulait rire et qu'en politique il ne faut pas rire, car c'est pas drôle.» Lucien Bouchard retient de Claude Ryan qu'il était «l'homme qui a fait réfléchir les Québécois, les a forcés à analyser et à être moins émotifs».

Quelques ministres du gouvernement Charest ont aussi fait un détour dans le Vieux-Montréal, notamment Michel Audet, ministre du Développement économique et Jacques Chagnon, ministre de la Sécurité publique.

Ce dernier a rappelé que Claude Ryan lui a donné son premier véritable emploi, quand il en a fait son adjoint politique en 1978, juste après la course au leadership du Parti libéral. «Il a été mon mentor, a-t-il dit. J'ai passé trois années très enrichissantes avec lui.» Encore récemment, Jacques Chagnon lui demandait conseil sur la crise à Kanasatake. «Il avait demandé à me voir et on a passé trois heures extraordinaires ensemble», a-t-il raconté.

John Parisella, ancien chef de cabinet de Robert Bourassa, a longuement côtoyé Claude Ryan. Il estime «qu'on perd l'un des grands cerveaux de notre société». «Rares sont les gens qui ont autant influencé leur société. On célèbre des funérailles nationales pour un journaliste, par pour un politicien, car il n'a jamais occupé la fonction ultime de premier ministre. Il a pris part à tous les débats depuis 40 ans. Il mérite le respect que tout le monde lui porte aujourd'hui. Il va me manquer profondément.»

Les funérailles nationales de M. Ryan ont lieu demain à 11h00 à la basilique Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

L'équité ne se marchande pas, dit Rosette Côté

TOMMY CHOUINARD
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'équité salariale ne doit pas faire l'objet d'un «marchandage» par le Conseil du trésor. La Commission de l'équité salariale prévient le gouvernement Charest qu'il ne pourra négocier à la baisse un règlement sur l'équité afin de lui permettre d'accorder des hausses salariales à ses employés.

Il n'est pas plus question que ce dossier fasse partie des négociations sur le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public comme voudrait le faire le gouvernement Charest, ajoute la commission.

«C'est quelque chose qui ne peut pas entrer dans le marchandage. Le mode traditionnel de négociation entre les parties ne peut pas jouer pour l'équité salariale. C'est une chose qui doit être faite dans un forum distinct de celui qui vise à renouveler les conventions collectives», a affirmé hier la présidente de la commission, Rosette Côté.

Or, la semaine dernière, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a affirmé vouloir aborder l'équité salariale et les négociations du secteur public «en même temps».

Au cabinet de la ministre, on indique que les dossiers pourraient se retrouver à la même table de négociation. Parmi les scénarios envisagés, Québec n'exclut pas un gel salarial pour tous ses employés afin de payer la note d'un règlement sur l'équité salariale. Autrement, confronté à un contexte budgétaire difficile, le gouvernement pourrait être tenté de réduire la facture de l'équité salariale dans le but de dégager une marge de manœuvre lui servant à accorder des hausses de salaire à ses employés.

«Ça ne se "bargain" pas. L'équité salariale, ce n'est pas une question d'argent, c'est une question de justice», a lancé Mme Côté, qui évalue

à plus de 400 millions de dollars la facture de l'équité salariale dans le secteur public.

Rosette Côté s'est réjouie de la décision rendue la semaine dernière par le Conseil du trésor de ne pas interjeter appel du jugement de la Cour supérieur invalidant le chapitre 9 de la Loi sur l'équité salariale, qui a permis à l'État et à 120 entreprises qui disposaient de programmes d'équité salariale avant l'entrée en vigueur de la loi, en 1996, de les faire approuver et, ainsi, d'échapper à l'ensemble des obligations de cette législation. Quelque 500 000 femmes sont touchées. «Ça met fin aux velléités et à la confusion qu'il y a eu entre le chapitre 9 et le régime général de la loi et qui a miné la crédibilité et le travail de la commission», a-t-elle dit.

La Commission de l'équité salariale juge que le Conseil du trésor et les entreprises visées dans le jugement — dont le Mouvement Desjardins, Zellers et Provigo — «sont en défaut et en retard dans l'application de la loi». «Ces employeurs doivent promptement refaire leur exercice d'équité salariale», a précisé Mme Côté.

La commission expédiera dans les prochains jours une lettre à tous ces employeurs, dont le Conseil du trésor, afin de leur rappeler leurs obligations et leur demander de définir un «échecancier de travail raisonnable». La commission offre ses services d'accompagnement et de conciliation pour permettre aux employeurs de se conformer aux exigences de la loi. Elle entend suivre de près le rythme des travaux pour s'assurer que le dossier soit traité avec célérité.

Le sous-ministre responsable du dossier, Marcel Gilbert, rencontrera aujourd'hui les représentants des grandes centrales syndicales afin de discuter des étapes menant à un règlement sur l'équité salariale dans le secteur public.



Sylvie LA BELLE
Sylvie PATENAUDE
Isabelle PILOTTE
Directrice de la collection
Christine TOUZIN

CLAC-SONS Manuel C

Musique 2^e cycle du primaire.

160 pages - 19,75 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies



L'INFORMATION c'est

• LES ACTUALITÉS •

Mine de niobium: des citoyens ne veulent pas qu'on leur serve de l'eau du parc d'Oka

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Des citoyens de Pointe-Calumet, près d'Oka, s'opposent à ce que leur municipalité puise son eau dans le parc d'Oka, parce qu'il craint la contamination de sa nappe phréatique par le fonctionnement d'une éventuelle mine de niobium.

Ces citoyens viennent de demander, par lettre, à leur municipalité de ne pas imiter la municipalité d'Oka, qui a demandé et obtenu l'autorisation des autorités du parc national pour y puiser son eau. Pointe-Calumet et la municipalité voisine de Saint-Joseph-du-Lac ont aussitôt demandé la même chose.

Pour les citoyens qui demandent à Pointe-Calumet de se désister de sa requête, le plan d'exploitation de la mine prévoit déverser ses eaux usées dans un ruisseau, le ruisseau Rousse, lequel aboutit dans la Grande Baie d'Oka, à proximité du site prévu pour l'aménagement des puits provisoires réservés à Pointe-Calumet et à Saint-Joseph.

De plus, écrivent-ils dans un document portant sur la mine et l'usine de niobium de Niogan, «on apprend que le secteur est susceptible d'inondation à chaque année, ce qui suppose que les substances toxiques rejetées par l'exploitation de la mine pourront être en interaction avec les milieux aquatiques avoisinants». Or, ajoutent-ils, le contenu en uranium des rejets de la mine sera équivalent, selon le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), au niveau actuellement observé dans les fosses du site de l'ancienne mine de la St. Lawrence Columbia, ce qui drainerait environ 20 à 30 kg d'uranium vers la Grande Baie. Ces risques, disent-ils, vont à l'encontre de la pertinence de tout projet de captage des eaux souterraines dans ce secteur.

D'autre part, la coalition Eau-Secours annonçait hier qu'elle entend, avec le Comité de citoyens d'Oka, une opération d'information porte-à-porte dans toute la municipalité avec l'intention d'obtenir du ministère de l'Environnement toutes les études sur les questions en suspens. La liste en six pages a été soumise au ministère, précisait hier le président de la coalition, André Bouthillier. Selon ce dernier, le projet Niogan soulève «un des plus grands conflits d'usage que le Québec ait connus: une mine versus l'agriculture et l'eau potable des citoyens». Seules des études indépendantes sur tous les aspects du dossier peuvent reconstruire dans ce secteur le consensus social, affirme-t-il.

Une île, une ville... à compléter

Gérald Tremblay sollicitera un deuxième mandat pour terminer le travail de construction de la nouvelle ville

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, tient à poursuivre ce qu'il a commencé. C'est la raison qui l'a incité à annoncer, hier, sa décision de se porter à nouveau candidat aux prochaines élections de novembre 2005.

«J'ai rencontré tous les fonctionnaires et les employés de la ville. Quand il y a un changement dans l'administration, ça vient troubler, ça vient tout changer. On a défini la voie et les fonctionnaires sont prêts à s'occuper du comment, aussi j'ai l'intention de solliciter un autre mandat», a lancé le maire Tremblay, après un discours enthousiaste prononcé dans le cadre de la conférence annuelle de l'Institut d'études canadiennes de McGill placée cette année sous le thème «Le défi des villes au Canada».

«Je veux travailler avec mon équipe et les 29 000 employés pour accélérer la croissance et améliorer la qualité de vie des citoyens», a-t-il ajouté.

Le maire a tergiversé à faire cette annonce. Au journaliste qui lui demandait s'il avait l'intention de demeurer en poste pour réaliser ce dont il venait de parler, dont des projets s'étalant sur 20 ans, il a d'abord déclaré: «Je ne veux pas vous le dire aujourd'hui. Je voulais le dire vendredi soir».

Réalisant qu'il s'était déjà commis, il a laissé tomber le morceau.

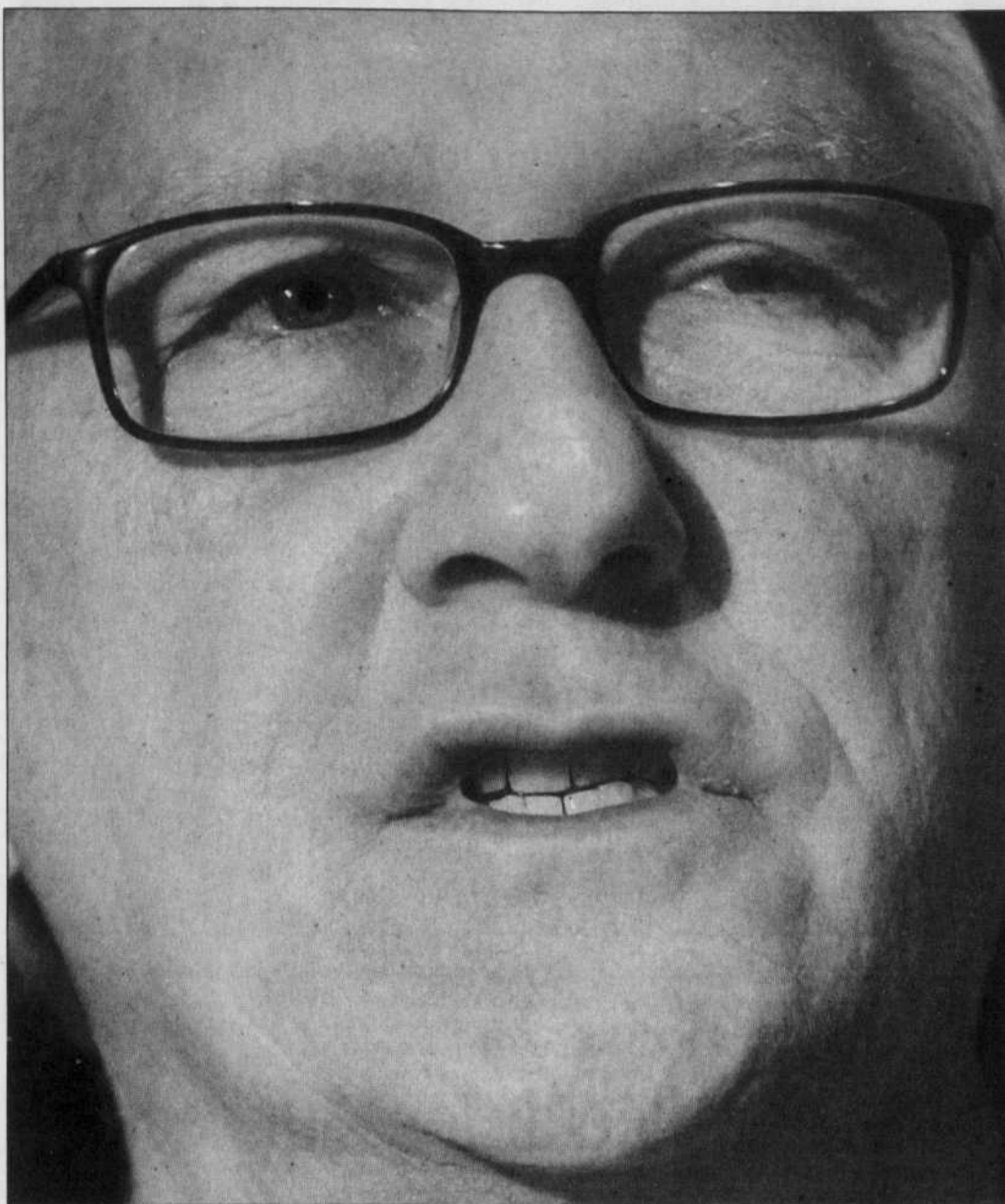
Infrastructures

Dans le cadre de la conférence portant sur les villes canadiennes, M. Tremblay s'est montré particulièrement combatif. Il a averti les représentants fédéraux et provinciaux qu'il avait l'intention de faire tout ce qui était nécessaire pour les convaincre de commencer à investir massivement dans les infrastructures montréalaises.

Il prévoit que des investissements de 2 milliards par année pendant 20 ans contribueront à faire augmenter la grosseur de la tarte fiscale.

«Si on investit dans nos infrastructures à court terme, le fédéral, le provincial et le municipal, comme on le fait depuis des décennies, on peut faire passer notre produit intérieur brut de 3% à 5%».

«C'est très facile. Si on fait des centres hospitaliers universitaires, on



Gérald Tremblay entend talonner les gouvernements pour qu'ils investissent massivement dans les infrastructures montréalaises.

peut accélérer le développement en partenariat. Et comme nous avons des ressources financières limitées, on doit le faire avec nos deux partenaires. Ce n'est pas compliqué», a-t-il soutenu.

M. Tremblay croit qu'il est sur le point d'être entendu.

«C'est ce que j'ai proposé depuis deux ans et les gouvernements commencent à réaliser de plus en plus

qu'on doit investir massivement dans les infrastructures. Ça prend au moins 2 milliards par année pendant 20 ans. Un milliard d'investissements permet d'augmenter le PIB de 1%», a-t-il dit.

Avec de nouvelles ressources financières, le maire est convaincu que la dynamique changera et qu'il aura les moyens de décider à quels

endroits il y a lieu de les utiliser.

À défaut d'insuffler ce vent nouveau, le maire Tremblay craint de jouer sans fin dans le même scénario et d'avoir à refiler les problèmes de la ville de Montréal à la prochaine génération.

Ces problèmes sont la dette, le déficit actuariel et des infrastructures non entretenues depuis dix ans.

Québec doit reconnaître le rôle de la métropole

Le directeur du Devoir invite le gouvernement Charest à se doter d'une politique de développement urbain

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Le gouvernement Charest a jusqu'à maintenant «amplement démontré qu'il n'a pas de politique de développement urbain», une lacune qu'il faudrait corriger parce que les villes en ont besoin, et aussi parce que, à défaut d'action à Québec, le gouvernement fédéral sera tenté de revenir dans ce champ de compétence provinciale. C'est ce qu'a soutenu hier matin Bernard Descôteaux, conférencier invité au petit-déjeuner de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Descôteaux avait intitulé sa conférence «Montréal en concurrence avec elle-même».

Il n'a pas voulu reprendre le débat sur la question des défusions municipales, se limitant à rappeler que *Le Devoir* fut parmi les premiers à défendre le projet «une île, une ville» pour Montréal. «Il nous apparaissait urgent, afin d'assurer le développement de Montréal comme ville-région, de pouvoir s'appuyer sur une vision et des stratégies communes, ce qui ne serait pas possible tant que l'on maintiendrait une multitude de fiefs locaux», a-t-il dit.

Pour le directeur du *Devoir*, le débat actuel sur les défusions est «un malheureux contretemps qui nous fait perdre temps et énergie». Il se réjouit cependant de l'assurance donnée par le gouvernement l'automne dernier que la Ville de Montréal garderait la responsabilité de la planification et de la gestion du développement économique dans l'île de Montréal, quoi qu'il arrive. Partant de là, il deviendra possible de développer une vision commune et nécessaire de l'avenir et de proposer des stratégies.

La métropole

Selon M. Descôteaux, les gouvernements successifs à Québec ont hésité à reconnaître pleinement le rôle de la métropole dans l'ensemble québécois et cela lui semble particulièrement vrai du gouvernement actuel. «La disparition du mot "métropole" dans le nom du ministère des Affaires municipales et de la Métropole n'est pas que symbolique», dit-il. Par exemple, il n'y a plus au gouvernement de comité responsable du développement économique de Montréal comme à l'époque de Robert Bourassa et les ministres influents et sensibles aux enjeux de la région sont trop nombreux, affirme le directeur du *Devoir*.

Au demeurant, il constate que le cas de Montréal n'est pas unique, ni au Québec ni au Canada. En ce qui concerne la «ré-ingénierie» de l'État qui vise le gouvernement, ses ministères et les sociétés d'État, il faudrait aussi inclure les grandes villes comme Montréal, Laval, Québec, Gatineau et les autres qui ne peuvent pas être ignorées dans cette opération, affirme M. Descôteaux en posant une question qui contient sa réponse: «Vers qui, croyez-vous, se tourneront ceux dont les prestations d'aide sociale auront été réduites, sinon vers les villes?»

Bref, il sera essentiel que les grandes villes du Québec soient invitées à titre de participant de plein droit aux forums socioéconomiques dont le gouvernement Charest vient d'annoncer la formation. Mais M. Descôteaux émet certains doutes sur la réussite de cette consultation: «Jusqu'à quel point le dialogue sera-t-il sincère?» Mieux vaut alors que Montréal mette toutes les chances de son côté. Le milieu doit lui-même se prendre en main. La Chambre de commerce doit maintenir le leadership qu'elle a manifesté contre les défusionnistes et Montréal International doit poursuivre son travail en matière de réseautage sur le plan international.

Montréal accuse du retard sur ses concurrentes, selon l'OCDE

KARINE FORTIN
PRESSE CANADIENNE

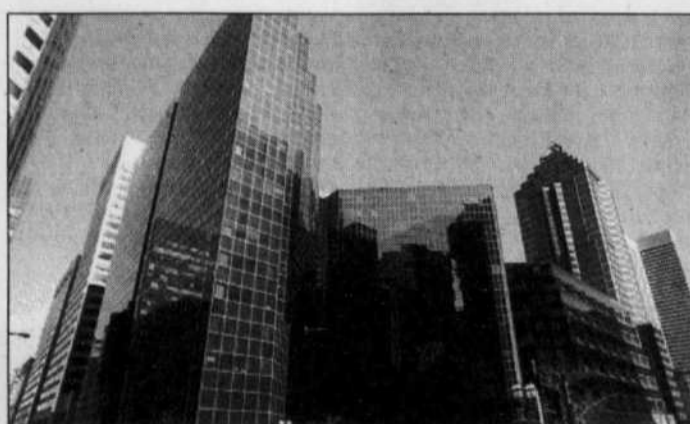
Même si elle possède des atouts, la région de Montréal accuse un retard important sur d'autres grandes villes du monde en ce qui a trait à la productivité, révèle un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Selon le document rendu public hier, la métropole québécoise se classe au 44^e rang pour le PIB par habitant, parmi 65 villes de plus de deux millions d'habitants en Europe, en Amérique et en Asie. Toronto et Vancouver se classent respectivement 30^e et 38^e sur la liste de l'OCDE.

«L'économie de Montréal semble emprunter une trajectoire ascendante de croissance. Toutefois, des progrès restent encore nécessaires pour faire reculer le chômage et la pauvreté qui atteignent tous deux des taux supérieurs à la moyenne canadienne», souligne Mario Pezzini et Lamia Kamal-Chaoui dans un résumé de leurs travaux.

À leur avis, le retard qu'accuse la municipalité est principalement attribuable à la faible productivité de sa main-d'œuvre — moins scolarisée qu'ailleurs — ainsi qu'à la faiblesse des investissements en recherche et développement.

«La ville est spécialisée dans les



ARCHIVES LE DEVOIR

bons secteurs — l'aéronautique, les biotechnologies, les technologies de l'information, par exemple — mais son stock en capital et particulièrement en capital humain est faible», a souligné hier M. Pezzini, lors d'une rencontre de presse.

À son avis, cela est la conséquence de la faiblesse des liens directs entre les établissements d'enseignement supérieur et le milieu des affaires. Pour faciliter l'innovation, le chercheur italien prône notamment de mieux armer les programmes de formation aux besoins du marché du travail et particulièrement des PME.

Le chercheur croit aussi au rôle

de mobilisateur que peuvent jouer les grappes industrielles dans le développement économique. Ces organisations ont pour objectif de rapprocher les acteurs d'une même industrie.

«Le problème pour beaucoup de petites entreprises, ce n'est pas d'être petites. C'est d'être isolées», a-t-il fait valoir.

Le manque de coopération entre les différents organismes voués au développement économique et social est aussi citée par M. Pezzini et Mme Kamal-Chaoui comme un facteur nuisible à Montréal.

À cet égard, les fusions municipales peuvent être considérées comme «une première réponse aux

problèmes d'étalement urbain, de disparités fiscales, du manque de services publics adéquats ou de coordination régionale», affirment-ils.

Les deux spécialistes refusent cependant de se prononcer sur les conséquences d'éventuels démantèlements des structures mises sur pied depuis janvier 2002.

«Les problèmes de coordination dans les métropoles se posent partout et on peut y apporter plusieurs réponses», a affirmé Mme Kamal-Chaoui lors d'un point de presse.

Il importe toutefois de mettre fin à très court terme aux incertitudes qui risquent d'ébranler la confiance des entreprises, peut-on lire dans un document produit par la chercheuse.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui a coordonné l'étude, est satisfaite des conclusions qui confirment certaines de ses intuitions.

«Il faut faire preuve d'énormément plus de cohérence, de cohésion et de créativité pour rattraper les autres grandes villes», a-t-il déclaré.

C'est aussi l'avis du maire de Montréal, Gérald Tremblay.

«Ce que le rapport dit c'est qu'il faut être unis pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés. C'est ce que j'ai toujours pensé. En étant unis, on est plus créatifs, imaginatifs et beaucoup plus forts», a-t-il dit.

EN BREF

Prostitution juvénile: la Couronne en appel

(PC) — Le procureur général Marc Bellemare va en appeler de la sentence rendue mercredi contre André Pélissier, condamné à trois ans et demi de pénitencier pour proxénétisme, menaces et incitation à commettre une infraction dans le dossier de la prostitution juvénile à Québec. «J'ai décidé, avec l'équipe de direction du procureur général, de porter l'affaire en appel», a dit M. Bellemare, hier, lors d'un point de presse visant à annoncer une campagne de sensibilisation à la prostitution juvénile à Québec. «Nous demandons la permission d'en appeler du jugement rendu [mercredi] concernant la

sentence», a-t-il poursuivi. M. Bellemare n'a pas voulu révéler les motifs de sa décision et s'est refusé à toute autre précision. M. Pélissier, alias «M. Soleil», était le premier accusé relié au réseau de prostitution juvénile à connaître sa sentence. Il avait été arrêté dans le cadre de l'opération policière Scorpion en décembre 2002. En rendant sa décision, le juge Pierre Verdon a dit vouloir faire en sorte que Pélissier, qui en était à sa troisième condamnation pour proxénétisme, n'ait plus envie de recommencer. Parmi les circonstances aggravantes, le juge a notamment retenu l'âge des victimes, alors que trois des quatre étaient visiblement d'âge mineur. Ces adolescentes, a fait valoir le magistrat, vivaient des problèmes personnels et familiaux qui les rendaient particulièrement vulnérables.

MIEUX CONSOMMER

Résultats

649 Tirage du 2004-02-11

04 10 14 19 21 28
Complémentaire: (12)

GAGNANTS	LOTS	MONTE
6/6	1	2 000 000,00 \$
5/6+	4	101 094,30 \$
5/6	318	1 017,30 \$
4/6	14 494	42,70 \$
3/6	237 117	10,00 \$

Ventes totales: 11 260 043 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$

Québec Tirage du 2004-02-11

03 19 23 31 32 42
Complémentaire: (41)

GAGNANTS	LOTS	MONTE
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	21	500,00 \$
4/6	1 108	50,00 \$
3/6	20 261	5,00 \$

Ventes totales: 559 305,50 \$

Extra Tirage du 2004-02-11

NUMÉROS LOTS MONTE

227837 100 000 \$

Si vous avez un problème de jeu, appelez le 1-800-387-3247

Quand on aime la musique pour vrai LA COPIE, NON MERCI.

Le 14, on se donne des airs

Des airs... et des disques!

Achetez un disque d'un artiste québécois pour la Saint-Valentin et recevez gratuitement une boîte-cadeau pour offrir ce disque à la personne aimée. Pas besoin de carte ou d'emballage: vous pourrez y écrire le message de votre choix!

À la Saint-Valentin, soyez original!

Offert chez les disquaires participants: Archambault, HMV, les Librairies Renaud-Bray, Music World et Musigo. Boîte-cadeau offerte jusqu'à épuisement des stocks.

ADISQ, Music World, HMV, Archambault, Librairie Renaud-Bray, Musigo, Music World

LE DEVOIR

LE MONDE

IRAN

L'AIEA découvre des plans suspects

AGENCE FRANCE-PRESSE

Vienne — L'AIEA a trouvé en Iran les plans non déclarés d'un modèle sophistiqué de centrifugeuse alors que Téhéran s'était engagé à faire toute la lumière sur son programme nucléaire, ont indiqué hier des diplomates à Vienne. Une source proche de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a confirmé que l'information parue hier dans le *Financial Times* était « vraie ».

Mais selon cette source, il ne s'agit pas d'une révélation pouvant être utilisée par l'agence de l'ONU chargée de la sûreté nucléaire pour envoyer le dossier iranien devant le Conseil de sécurité, seul habilité à prendre d'éventuelles sanctions.

Les centrifugeuses sont utilisées pour séparer dans le minerai d'uranium les molécules d'uranium 235. Il faut 21 kg d'uranium 235 enrichi à 80-90 % pour faire une bombe atomique, selon les spécialistes.

En octobre, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA avait lancé un ultimatum à l'Iran en lui demandant de révéler tous les détails de son programme nucléaire. Le Conseil doit se réunir le 8 mars pour examiner le dossier iranien.

A Berlin, le sous-secrétaire d'Etat américain, John Bolton, a affirmé que les Etats-Unis estimaient que l'Iran tentait toujours de fabriquer l'arme nucléaire. « Nous allons sérieusement examiner ce que nous allons faire avec l'Iran », a-t-il déclaré. Il a ajouté que toute action à venir serait engagée avec la coopération de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne. Le responsable américain a refusé d'exclure l'usage de la force.

A Rome où il était en visite, le chef de la diplomatie iranienne, Kamal Kharazi, a répondu que son pays « n'avait pas de plan pour développer des armes nucléaires » et a confirmé la volonté de Téhéran de coopérer avec l'AIEA.

De sources diplomatiques, on indique que l'AIEA a utilisé des informations recueillies lors du démantèlement du programme nucléaire de la Libye pour remonter jusqu'à l'Iran.

EN BREF

Vols annulés en G.-B.

Londres (Reuters) — Invoquant des raisons de sécurité, British Airways a annoncé hier l'annulation de deux vols prévus dans les prochains jours, soit le vol BA 223 de dimanche entre Heathrow et Washington et le vol BA 263 de lundi entre Heathrow et Riyad. Le vol BA 223 est ainsi annulé pour la quatrième fois depuis le 1^{er} janvier. British Airways a deux autres vols réguliers quotidiens à destination de Washington qui n'ont jamais été affectés par de telles mesures. Le syndicat des pilotes de ligne britannique a fait part de son mécontentement devant les annulations et les retards. « La sécurité est notre priorité. Mais nous avons maintenant la conviction que les services de renseignement américains voient des menaces terroristes partout », a déclaré le secrétaire général du syndicat, Jim McAuslan.

Israël boude la CIJ

Jérusalem (Reuters) — Israël a annoncé hier sa décision de boycotter les auditions de la Cour internationale de justice (CIJ) prévues à compter du 23 février à La Haye sur la légalité de la construction d'une barrière de sécurité en Cisjordanie. La décision, attendue, a été prise par les principaux ministres de l'équipe d'Ariel Sharon peu après un avis en ce sens rendu par les conseillers juridiques du gouvernement. Dans leur avis oral, les conseillers avaient justifié leur recommandation par la légitimité que va donner la juridiction internationale à un dossier répondant, selon eux, à des mobiles politiques et qui n'est pas du ressort de la CIJ.

Le chef du Centcom esquive les roquettes

L'ONU est d'accord avec des élections en Irak, quand les circonstances s'y prêteront

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le chef du Commandement central des forces américaines (Centcom), John Abizaid, a échappé hier à une attaque aux roquettes à Falloujah, près de Bagdad, alors que l'ONU s'est prononcée pour la tenue d'élections directes en Irak mais vraisemblablement pas d'ici l'été.

Le général Abizaid et le général Charles Swannack, le commandant de la 82^e division aéroportée, « visitaient le quartier général des forces de la défense civile irakienne lorsque trois RPG ont été tirés sur le convoi à partir des toits voisins », a déclaré le général Mark Kimmitt, directeur adjoint des opérations militaires américaines.

« Aucun soldat ni civil n'ont été atteints » par les tirs, a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Bagdad. « Les soldats de la coalition et les membres de la défense civile ont riposté aux tirs et pourchassé les assaillants » à Falloujah, à 50 km à l'ouest de Bagdad. Selon lui, les généraux Abizaid et Swannack n'étaient pas directement visés par l'attaque. Affirmer que les roquettes aient spécifiquement visé les deux hommes, profitant d'une faille dans la sécurité, « c'est un pas que nous ne sommes pas prêts à franchir pour l'instant », a-t-il affirmé.

Selon la police irakienne, deux civils irakiens ont été tués par les tirs de riposte des soldats américains, mais l'armée américaine a affirmé ne pas avoir d'informations pour l'instant sur ces décès.

Le général Kimmitt a par ailleurs affirmé que le Jordanien



Lakhdar Brahimi, émissaire de Kofi Annan

Abou Moussab al-Zarqawi, dont la tête a été mise à prix par Washington pour dix millions de dollars, était le « suspect numéro un » dans les attentats sanglants survenus en 2003 à Najaf et contre les bureaux de l'ONU dans la capitale. Cet homme, soupçonné d'être lié au réseau al-Qaïda, est « le pire terroriste qui puisse se trouver en Irak », possédant tout un réseau de contacts à travers l'Europe, l'Asie, l'Afrique et le Moyen-Orient, a-t-il ajouté.

Sur le plan politique, le chef de la mission de l'ONU en Irak, Lakhdar Brahimi, a proposé un compromis entre la position de la coalition dirigée par les Etats-Unis et celle du grand ayatollah chiite Ali Sistani, en se prononçant pour la tenue d'élections directes mais vraisemblablement pas d'ici l'été.

Cheikh Sistani « est totalement dans son droit de demander la tenue

d'élections et nous sommes tout à fait d'accord avec lui car c'est le meilleur moyen pour résoudre le problème irakien », a-t-il dit après une réunion à Najaf avec le dirigeant spirituel de la communauté chiite d'Irak, qui représente 60 % de la population. « Nous sommes aussi d'accord avec lui sur le fait qu'il faut qu'elles se tiennent dans les meilleures conditions et soient bien préparées pour obtenir les résultats attendus par lui et par le peuple irakien », a ajouté le chef de la délégation chargée par le secrétaire général Kofi Annan, d'étudier la faisabilité d'un tel scrutin.

Cheikh Sistani réclame que l'Assemblée transitoire, qui doit être mise en place d'ici au 31 mai, soit issue d'élections directes. L'accord du 15 novembre 2003, signé entre la coalition et le Conseil de gouvernement transitoire irakien et fixant les étapes du transfert de souveraineté d'ici à la fin 2005, stipule au contraire que les membres de l'Assemblée seront issus d'un scrutin indirect.

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a estimé hier devant la commission des Affaires étrangères du Sénat qu'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité pourrait être nécessaire pour renforcer le rôle de l'ONU en Irak après le transfert de souveraineté aux Irakiens, en principe prévu fin juin. Powell a souligné qu'après ce transfert, l'ONU devra « être présente en Irak avec beaucoup de force et d'autorité, pour aider à rédiger la Constitution définitive et aider à organiser des élections générales en vue d'une assemblée représentative », dont sortira un gouvernement répondant aux vœux des Irakiens.

Dean fustige Kerry et encense Edwards

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le candidat Howard Dean, qui n'a jusqu'à présent remporté aucune primaire démocrate dans la course à la Maison-Blanche, s'est mis à tirer à boulets rouges sur le favori John Kerry, déclarant publiquement lui préférer un autre rival, John Edwards.

Ces derniers jours, Dean, 55 ans, se déchaîne littéralement contre celui qui l'a détrôné de sa position de favori dès la première étape de la campagne présidentielle, le caucus de l'Iowa, le 19 janvier, et mène depuis la course en tête.

Une stratégie qui est perçue par des commentateurs politiques comme le chant du cygne de celui qui était considéré au début de la campagne comme la tornade politique qui allait balayer les républicains et qui a été battu dans les 14 Etats déjà consultés. « Je sais ce

que je fais », a cependant assuré l'ancien gouverneur du Vermont, qui concentre sa campagne sur le Wisconsin, un Etat du Nord qu'il espère enlever le 17 février, et sur les dix Etats en lice pour le « Super Tuesday » du 2 mars.

Après avoir promis de mener « une campagne positive » en s'attaquant uniquement au président sortant George W. Bush, il ne peut apparemment s'empêcher de critiquer son principal rival, John Kerry, 60 ans. Il vient ainsi d'accuser le sénateur du Massachusetts d'être « politiquement corrompu » et de ne « pas être capable de changer la culture politique à Washington ».

« Nous voyons maintenant que le sénateur Kerry soutient non seulement le calendrier de Bush sur la guerre [en Irak] [...] mais il utilise aussi apparemment les mêmes mécanismes politiquement corrompus de collecte de fonds », a-t-il préci-

sé mercredi. Kerry a voté au Congrès en faveur de l'intervention militaire en Irak.

Comme pour mieux admettre qu'il est mal placé pour affronter Bush le 2 novembre, Dean s'est en outre mis en devoir de vanter les qualités du benjamin de la campagne, le sénateur de Caroline du Nord, John Edwards.

« Le sénateur Edwards est un candidat plus solide pour l'élection générale que le sénateur Kerry », a glissé Dean à des journalistes du *Journal Sentinel*, un quotidien du Wisconsin. Car, ajoute-t-il, il n'est pas autant « imprégné de culture washingtonienne » que John Kerry, réélu trois fois à son poste de sénateur au Congrès.

Edwards a d'ailleurs déclaré hier qu'il allait bénéficier d'un report des voix partisans du général à la retraite Wesley Clark, qui s'est retiré mercredi.

Même « déçu », Washington rejette un changement de régime en Haïti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Port-au-Prince — Le centre de la capitale de Haïti, Port-au-Prince, a été envahi hier par plusieurs centaines de partisans du président Jean-Bertrand Aristide voulant empêcher une manifestation de l'opposition, finalement annulée par peur de violences.

« Nous sommes ici pour empêcher l'opposition terroriste de prendre d'assaut un commissariat », a expliqué à l'AFP Herold Geffrad, l'un de ces partisans. Autour de lui, des centaines de jeunes avaient érigé plus tôt des barricades de pneus enflammés afin de bloquer les artères donnant accès à la place du « Canapé vert », où avait été convoquée la manifestation de l'opposition.

Ces jeunes membres des Organisations populaires (OP) du parti Lavalas ont réclamé que le président reste en fonction jusqu'au terme de son mandat, en 2006. Par crainte de violences, l'opposition a annulé sa manifestation, comme elle l'avait déjà fait dimanche.

« La vie des manifestants est menacée », a déclaré le socialiste Micha Gaillard, un des dirigeants de l'opposition. « Nous ne voulons pas tomber dans la provocation violente et éviter l'amalgame » avec l'insurrection armée lancée il y a une semaine, précise un communiqué de l'opposition. Depuis le 5 février, la ville des Gonaïves, quatrième localité du pays, est aux mains d'un groupe armé qui réclame la démission du président Aristide.

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a assuré que les Etats-Unis ne visaient pas à un « changement de régime » mais à trouver une « solution politique et constitutionnelle ». Il s'est toutefois déclaré « déçu » par l'incapacité d'Aristide à bâtir une démocratie stable. M. Powell a ajouté qu'il participerait aujourd'hui à Washington à une réunion avec son homologue canadien Bill Graham et avec des responsables des pays de la communauté des pays de la région caraïbe (Caricom). La réunion examinera la possibilité, pour le Canada et les pays du Caricom, d'envoyer un « soutien policier » en Haïti.

Mission syndicale d'urgence

Une mission syndicale internationale, à laquelle se joint l'ancien président de la FTQ Fernand Daoust, se rend d'urgence lundi à Port-au-Prince pour tenter d'obtenir la libération d'une quinzaine de syndicalistes haïtiens jetés en prison au cours des dernières semaines. Leur seul tort étant de s'opposer « démocratiquement » au président Jean-Bertrand Aristide, affirme M. Daoust, qui dénonçait hier la répression croissante de la part du pouvoir à l'endroit des organisations syndicales du pays.

La mission internationale de six ou sept personnes passera deux jours à Port-au-Prince, alors que les gouvernements, y compris celui du Canada, recommandent maintenant à leurs citoyens d'éviter Haïti. La mission d'urgence est organisée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la plus grande au monde avec ses 150 millions de membres. La CISL s'est récemment adressée par écrit à trois reprises au président Aristide pour réclamer la libération immédiate des syndicalistes et lui faire état de ses inquiétudes face à la recrudescence de la répression contre le mouvement syndical et l'opposition démocratique. En vain. La mission de haut niveau tentera de rendre visite aux détenus et d'exercer des pressions directes sur le gouvernement en rencontrant certains ministres

Guy Taillefer

TV5 le journal
8 h 00, 12 h 00, 22 h 00le journal Afrique
12 h 20le journal suisse
14 h 30le journal belge
17 h 00le France 2
19 h 00une diversité de vues et de regards
SUR LE MONDE

TV5

À VOUS LE MONDE

www.tv5.ca

É D I T O R I A L

Une culture parallèle

La levée de boucliers prévisible à l'annonce de la publication d'un rapport accablant de la vérificatrice générale a forcé le premier ministre Martin à annoncer des mesures susceptibles d'empêcher la répétition d'un scandale comme celui des commandites. Malheureusement, rien de ce qui a été annoncé ne va modifier le recours à des pratiques qui, sans être toujours frauduleuses, n'en sont pas moins inacceptables.

Ln décrétant la tenue d'une enquête, le premier ministre a admis qu'il s'agissait de «mauvaise gestion» et d'un manquement grave aux obligations envers le public. C'est inacceptable. C'est intolérable. Nous allons donc agir de façon résolue», a-t-il ajouté. En temps normal, une telle déclaration devrait rassurer: voilà un chef qui entend se démarquer de son prédécesseur par une gestion plus transparente et respectueuse des règles de l'administration publique.

Malheureusement, il y a tout à craindre qu'il n'en soit rien. Ce que la vérificatrice générale a mis en évidence dans son rapport, c'est non seulement qu'il y a eu abus de biens publics au profit d'agences de communication, mais aussi que, si ces abus ont pu se produire, c'est parce que les règles et les normes en vigueur étaient bafouées au plus haut niveau de l'appareil gouvernemental.

Or il n'y a pas qu'au chapitre des commandites frauduleuses que Mme Fraser a fait cette observation. Ainsi, dans le dossier de l'achat de deux Challenger à la firme Bombardier, la vérificatrice note que le gouvernement Chrétien a aussi contourné les règles de bonne gestion. Le rapport note que le gouvernement n'avait pas besoin de ces appareils, que l'achat effectué quelques jours avant la fin de l'exercice financier n'a fait l'objet d'aucun processus d'examen et d'approbation normal. «Si on a contourné les règles pour un achat de 100 millions, quel message envoie-t-on au fonctionnaire qui doit dépenser 5000 \$?», demande la

vérificatrice.

Qu'a répondu le gouvernement à ces observations de la plus haute autorité en matière de respect des procédures administratives? Que Madame avait tort, sous-entendant qu'elle pouvait aller se faire voir!

C'était du temps de Jean Chrétien, diront certains. Avec Paul Martin, les choses vont changer.

Vraiment? Alors, que dire de l'invention d'une foule de stratagèmes comptables pour détourner l'argent des excédents de fin d'année, ou encore de l'incroyable exercice de traficage dans les comptes de l'assurance-emploi? Depuis 1994, 44 milliards de dollars en cotisations ont été payées en trop par les entreprises et les travailleurs. Deux vérificateurs généraux ont tour à tour rappelé au ministre des Finances qu'il ne respectait pas la loi, mais en vain.

M. Martin a longtemps prétendu que ces excédents constituaient une «réserve pour les temps difficiles», alors que l'argent servait à effacer le déficit. Puis, la semaine dernière, en réponse à des citoyens qui lui demandaient ce qu'il entendait faire des milliards accumulés, M. Martin a répondu candidement qu'il s'agissait d'excédents «virtuels» puisque l'argent avait été dépensé. Il ne s'agit ni de fraude ni de malversation, mais toujours de cette même approche comptable créatrice, insouciance des règles et des normes d'une gestion transparente des fonds publics.

C'est cette culture parallèle si typique d'un gouvernement trop sûr de sa réélection qui conduit à tous les excès, de la transgression des règles administratives, érigée en habitude légitime, jusqu'à l'abus de biens publics pratiqué à grande ou à petite échelle.

En quoi un gouvernement libéral sous Paul Martin serait-il différent d'un gouvernement Chrétien qui, on s'en rappellera, a très longtemps profité d'une réputation d'intégrité à toute épreuve?

jsansfacon@ledevoir.ca

Janet et l'OPA

L'OPA hostile que vient de lancer Comcast sur Walt Disney-ABC suscite des interrogations analogues à celles entendues à la faveur de transactions qui, dans le passé, mettaient en présence des entreprises aux gabarits semblables à celles qui aujourd'hui font les manchettes des pages économiques. Ici et là, on envisage avec crainte la fusion du numéro un de la câblodistribution avec une société propriétaire d'un catalogue cinématographique imposant, des réseaux ABC et ESPN, des studios Disney, Miramax et Touchstone, de parcs d'attractions, etc. Les moteurs de cette crainte? La perte de créativité, mais surtout le danger que représente pour la démocratie une telle concentration médiatique.

Ces arguments, on les avait donc entendus lors des épisodes AOL-Time Warner, Vivendi-Universal et d'autres. Dans le cas qui nous occupe, un argument ignoré jusqu'à présent est au centre des discussions qui ont cours entre élus du Congrès, hauts fonctionnaires du FCC, l'équivalent américain de notre CRTC, associations de consommateurs et organisations portant l'étendard de la morale. L'argument? La baisse des normes de qualité.

Cette nouvelle variable à ceci de très singulier qu'elle découle directement de l'incident Janet Jackson au Super Bowl, des bisous entre Madonna et Britney Spears et des gros mots proférés par le chanteur Bono aux Golden Globes de l'an dernier. Un contingent non négligeable de personnes influentes et de groupes de pression veut faire barrage au projet de Comcast en arguant que toute concentration se traduit de facto par un abaissement des normes dites de qualité.

On s'en doute, Brian Roberts, le président de Comcast, devait s'attendre à tout mais certainement pas à ce que le supposé accident vestimentaire de Jackson soit utilisé pour torpiller son ambition. La famille Disney doit elle aussi en être toute chagrinée. C'est un secret de polichinelle que le neveu du fondateur du célèbre studio et les autres héritiers veulent la tête de Michael Eisner, l'actuel président de l'empire. On souligne cela parce qu'on murmure ici et là que le clan Disney voyait d'un bon œil le dépôt d'une offre qui, au demeurant, n'égratignerait en rien leur pouvoir sur la maison. En cette histoire, il y a le sein de Janet mais aussi beaucoup de sang.

Dans un éditorial consacré à ce sujet, le *New York Times* déplore, dans un style acéré, que l'incident Jackson fasse tant ombrage à l'essentiel. Soit que cette éventuelle fusion sapera davantage les fondements de la démocratie. Il est écrit dans le ciel que le mariage forcé ou non de Comcast avec Disney va altérer tout ce qui a trait à la qualité. Le métier de base de Comcast étant la distribution et non la création, son but premier consiste à bourrer son réseau de produits de masse pour contrecarrer celui qui est désormais l'ennemi numéro un des câbles, soit la télévision par satellite.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

PENDANT CE TEMPS AU LAC-DES-PILES...



L E T T R E S

Un homme libre devant les pouvoirs

La Conférence religieuse canadienne (CRC), qui représente 25 000 religieuses et religieux vivant au Canada, se joint à tous ceux et celles qui déplorent le décès de monsieur Claude Ryan et qui saluent en lui le jeune militant engagé au nom de sa foi, le journaliste aux analyses rigoureuses, le citoyen qui a osé plonger en politique, le croyant aux vues larges, mais surtout l'homme libre devant tous les pouvoirs.

Chez cet homme intègre, issu des milieux de l'Action catholique, la rigueur des principes n'empêcha jamais la recherche des compromis sans lesquels une société ne peut connaître la paix sociale. La force de ses analyses le conduisit à identifier des voies de coopération pour sortir des impasses. En quelques circonstances on fit d'ailleurs appel à lui comme médiateur pour rapprocher des parties en conflit.

Au nombre des valeurs qui ont inspiré sa vie personnelle et professionnelle, celles qui caractérisent l'héritage judéo-chrétien lui étaient particulièrement chères. Monsieur Ryan savait puiser dans le patrimoine des grands écrivains la lumière qui lui permettait d'éclairer les problèmes contemporains. Il connaissait et aimait assez la tradition catholique romaine pour la critiquer au besoin et pour ne pas l'imposer à ses interlocuteurs. Pratiquant la discrétion sur la place publique, il a accueilli avec sérénité les changements de mentalité qu'il constatait dans les générations montantes, confiant que l'être humain, guidé par l'Esprit de Dieu, peut progresser par des chemins inédits.

Qu'il nous soit permis de relever ses préoccupations pour la justice sociale. Le rapport publié en avril 1998, *L'État québécois et la pauvreté*, dont il a présidé le groupe de travail du Parti libéral du Québec, dénonçait l'appauvrisse-

ment qui touchait davantage les classes moyennes et les milieux moins favorisés. Ce document peut encore inspirer les élus car il porte une vision de société qui reconnaît au gouvernement la responsabilité de prendre des initiatives efficaces pour contrer les effets d'exclusion de l'économie néolibérale sur les individus et les familles.

En cet intellectuel chrétien et ce citoyen généreux nous reconnaissons les traits des leaders animés d'une compassion qui prend en compte «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout [...] car il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur» (Concile Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, 1965). [...]

Sœur Gisèle Turcot, SBC

Présidente, CRC

Le 11 février 2004

Un chrétien dans la cité

La disparition de Claude Ryan me rappelle celle d'un autre grand acteur du Québec contemporain, le sociologue Fernand Dumont, décédé le 1^{er} mai 1997. Leur aventure humaine et leur quête spirituelle se répondent à plus d'un titre: l'enfance dans un milieu modeste, des études au parcours original, une année en France pour Dumont et une à Rome pour Ryan, une vie conjugale et familiale épanouie, une carrière féconde de professeur pour l'un et de journaliste pour l'autre, une grande capacité d'analyse et de synthèse chez les deux, une intégrité intellectuelle hors du commun, un amour du Québec, un souci des plus démunis, «une foi partagée», pour reprendre l'un des titres de Dumont.

Ces deux hommes d'idées et de convictions auront su intégrer foi et culture. La société et l'Église leur doivent beaucoup. Ils ont participé, entre autres, à une Commission d'étude sur l'Église québécoise au début des années 70. L'ancien directeur du *Devoir* n'a jamais ca-

ché ses convictions chrétiennes, au risque même d'être ridiculisé lorsqu'il était chef du Parti libéral du Québec. [...] L'une de ses dernières conférences fut donnée le 5 novembre à une soixantaine de jeunes de la Bande FM (Foi et Mission) de Montréal. Le thème résumait bien ce qu'il était: Le chrétien dans la cité.

Jacques Gauthier

Gatineau, le 12 février 2004

L'astuce de Jean Charest

Après l'astuce sur la «clarté» référendaire selon Jean Lapierre, vient l'astuce sur la «réingénierie» selon Jean Charest. Pour ce faire, quatre messes basses et une grand-messe sont annoncées. Consultation? Que non. Semblant d'écoute, diversion — c'est déjà commencé: visite à des enfants, désignation imprévue de 2004 «année de la famille» —, tentative de focaliser l'attention des médias sur les messages des prêcheurs qui vanteront les vertus de sa réingénierie. Pendant ce temps — il l'a annoncé au Conseil général du PLQ en fin de semaine dernière — Jean Charest gardera le cap. Démarche de marketing donc. Parce que l'information manque? Elle surabonde. Parce que le message ne passe pas? Il passe comme une tonne de brique!

Très majoritairement, les Québécoises et Québécois ne veulent pas de la réingénierie Charest qui servira surtout les intérêts du patronat au détriment des travailleuses et travailleurs en favorisant la sous-traitance et les réductions de salaires qui en résulteront. Pour ce faire, il a placé les Québécoises et Québécois devant le fait accompli en faisant adopter par la force du bâillon huit lois très contestées à la ville de Noël 2003 et maintenant il voudrait les faire participer à sa réingénierie désavouée! On comprendra pourquoi la plupart des Québécoises et Québécois n'aiment pas l'homme.

Jean-Paul Paquette

Ville-Marie, le 9 février 2004

LIBRE OPINION

L'amour a-t-il changé?

JACQUES FOURNIER
L'auteur est l'un des 11 «compagnons de route» de la lutte des femmes honorés par le Conseil du statut de la femme en 2003.

À l'occasion de la Saint-Valentin, serait-il pertinent de se demander: l'amour a-t-il changé, en particulier avec l'influence du féminisme? Les rapports amoureux hommes-femmes sont-ils les mêmes? L'amour ne demeure-t-il pas toujours profondément le même phénomène, rempli de contradictions, de douleurs et de bonheurs? Les paroles des chansons peuvent-elles nous éclairer à cet égard?

Quand Edith Piaf, à la fin des années 50, a entendu pour la première fois la chanson de Jacques Brel *Ne me quitte pas*, elle a dit, sur un ton plutôt scandalisé: «Un homme ne devrait jamais chanter ça.» Pour elle, un homme ne devait jamais manifester sa dépendance amoureuse, il devait dominer. C'était le destin de la femme de s'accrocher à l'amour.

Mais si on écoute les chansons d'amour, de Brel, Ferré et Brassens à Daniel Bélanger, Paul Fiché et Vincent Delerm, en passant par Aznavour et tant d'autres, on voit que les rapports amoureux hommes-femmes ont profondément changé, pour le mieux. Durant les années 50, Boris Vian ne faisait-il pas dire par ses interprètes féminines: «Johnny, fais-moi mal...»? Brassens, qui ciselait les mots de façon extraordinaire pour décrire les femmes, n'en reflétait pas moins son époque, une époque où celles-ci n'avaient pas beaucoup d'autonomie et de pouvoir — même si, dans certaines de ses chansons, le tendre moustachu se révélait

étonnamment avant-gardiste dans sa perception des femmes. Aujourd'hui, Carla Bruni chante suavement: «L'amour, j'en veux pas. Je préfère [...] le goût étrange et doux de la peau de mes amants. Mais l'amour... pas vraiment.» Quels délices!

D'accord, on trouve encore un bon nombre de chansons où les rapports sont inégaux, où la dépendance s'exprime. Il y a encore beaucoup de travail à faire, comme dans la vie même où il y a encore, entre autres, passablement de violence conjugale. Et c'est souvent la dépendance financière et la pauvreté qui empêchent plusieurs femmes de quitter un conjoint violent. La lutte contre la pauvreté pourrait s'avérer un puissant levier sur le chemin de la fabrication de rapports amoureux égaux. Cela ne mettrait pas fin à toutes les dépendances amoureuses, mais il faut bien commencer quelque part.

L'amour a-t-il évolué? Le féminisme, qui a permis aux hommes de combattre les stéréotypes sexuels, d'être plus près de leurs émotions, plus attentifs, plus conscients, a certes été un puissant facteur de transformation des rapports hommes-femmes. Durant les années 60, Céline Lomez chantait: «Ce que tu veux, je l'ai.» Ce que les gars voulaient, on s'en doute bien. Aujourd'hui, ils veulent encore «ça», «s'enjuponner», mais aussi avoir une compagnie autonome, drôle et affectueuse.

Et les femmes d'aujourd'hui, que veulent-elles? Elles veulent également un compagnon autonome, drôle et affectueux. Nous sommes en train de développer une plus grande réciprocité dans la relation. De toutes manières, la

recherche d'égalité n'est pas incompatible, tant s'en faut, avec l'utilisation, de part et d'autre, de mille et une séductions, dont Alexandre Jardin donne un aperçu appétissant dans *Le Zèbre*.

L'amour a changé, mais il doit changer davantage pour nous mener vers plus d'égalité et de sécurité dans les relations amoureuses. Nous sommes toutes et tous en apprentissage, en transition, en évolution, pour ne pas dire en construction ou en échafaudage. Nous avançons selon un itinéraire qui n'est pas toujours évident. Aucun couple n'est parfait.

L'amour s'est transformé et, en même temps, il est resté puissamment le même, un sentiment profond, complexe, aux contours à la fois infiniment variés et uniques. Mais il a changé le cœur des femmes et des hommes qui le vivent. Car l'amour ne serait-il pas, mine de rien, sans avoir l'air d'y toucher, la cause et la conséquence de son propre changement? L'amour ne nous inciterait-il pas à nous ouvrir au changement et, simultanément, ce dernier ne nourrirait-il pas le renouvellement de l'amour?

Le mot de la fin va à Rainer Maria Rilke qui a écrit, en 1903, dans ses *Lettres à un jeune poète*: «Les sexes sont peut-être plus parents qu'on ne le croie; et le grand renouvellement du monde tiendra sans doute en ceci: l'homme et la femme, libérés de toutes leurs erreurs, de toutes leurs difficultés, ne se recherchent plus comme des contraires, mais comme des frères et sœurs, comme des proches. Ils uniront leurs humanités pour supporter ensemble, gravement, patiemment, le poids de la chair difficile qui leur a été donné.»



Serge Truffaut

IDÉES

La chaîne culturelle de Radio-Canada: un aveu d'échec

Une rupture aussi urgente que nécessaire

Il ne sert à rien de tenter de transposer ou copier ce qui fait le succès des radios sœurs ou concurrentes

BERNARD LÉVY
Écrivain

Réponse au texte «Une radio culturelle à redéfinir», de Sylvain Lafrance, vice-président de la radio française de Radio-Canada, publié dans Le Devoir du mardi 13 janvier 2004

Monsieur le vice-président, Vous invitez autant les artisans de la radio que les lecteurs du journal *Le Devoir* à «repenser notre chaîne culturelle de façon à ce qu'elle réponde davantage aux attentes des citoyens canadiens et qu'elle soit le reflet de la culture francophone». Vous assortissez votre invitation d'une mise en situation où il apparaît que «dans la grande région de Montréal nos propres auditeurs ont quelquefois répondu à d'autres offres». Vous attribuez ce phénomène à la concurrence de certaines radios privées, à l'émergence de canaux de télévision à vocation culturelle voire musicale, ainsi qu'à la croissance d'Internet.

Permettez-moi ici d'être plus direct. L'entrée en onde de Radio-Canada a fait perdre à la chaîne culturelle plus de 40 % de son auditoire. L'insertion dans le créneau culturel de stations de télévision comme Télé-Québec, TV5 et Artv grâce, notamment, à la diffusion de concerts et d'opéras, grâce à des créations dramatiques originales, grâce à des débats dans le domaine des sciences humaines (philosophie, sociologie, anthropologie, histoire, etc.) accaparent sans doute une fraction non négligeable de l'auditoire de la chaîne culturelle dont vous constatez qu'il s'amenuise sans cesse. Il est peut-être aujourd'hui si faible qu'il ne justifierait même plus la dépense de fonds publics pour légitimer l'existence de la chaîne! La situation est donc grave.

Une chaîne de disc jockeys

Votre intervention témoigne de votre désarroi; elle constitue un aveu d'échec des stratégies que vous avez érigées pour contrer l'offre musicale concurrente. En effet, vous avez établi une grille des programmes qui repose sur une suite d'émissions ani-

mées par des disc jockeys. La journée se limite donc à une succession de morceaux musicaux entrelardés de présentations plus ou moins heureuses d'animatrices et d'animateurs plus ou moins talentueux. Les journées se succèdent et se ressemblent. Il ne se passe rien ou quasiment rien dont l'auditeur puisse vraiment se souvenir. Rien de vraiment exaltant. Rien qui incite un auditeur à recommander à ses amis d'écouter la chaîne culturelle.

J'en viens à la culture «parlée» ou non musicale, si vous préférez la portion congrue. Elle est refoulée dans les interstices (les capsules d'info-culture), les charnières c'est-à-dire à midi tous les jours et en fin de semaine. Que ce soit *Aux arts etc* (magazine général animé par Johanne Despins) ou *Bouquinville* (magazine littéraire animé par Stanley Péan) ou *Rayon musique* (magazine consacré aux nouveautés du disque coordonné par Georges Nicholson), le principe de ces émissions est le même: des chroniqueurs plus ou moins spécialisés font, à tour de rôle, un topo qui interrompt l'animateur pour justifier sa présence.

Certes, un artiste ou un écrivain est régulièrement interviewé. Le résultat est identique à celui de la défunte émission *Midi-culture*: il s'agit d'une chasse gardée (les chroniqueurs sont presque toujours les mêmes) qui préserve une sorte de monopole du jugement critique sans même offrir un droit de réplique aux artistes ou à qui que ce soit!

Bernard Derome anime fausement (quelle imposture!) l'émission-phare intitulée *Des idées plein la tête*: il se contente, en effet, de lire (souvent fort mal) le topo d'introduction et les mots de conclusion. Cette émission est un documentaire sonore qui, la plupart du temps, se présente comme un collage de points de vue sur une question de caractère social (le jeu, la violence). Elle ne plus ne débouche sur aucune discussion.

Vous envisagez de créer «une radio d'accompagnement». Or la chaîne culturelle est déjà une radio d'accompagnement. C'est une des causes de l'échec que vous déplorez. D'ailleurs, au rythme où vont les choses, la création prochaine d'une radio spécialisée dans le jazz va encore certainement réduire l'auditoire déjà mince de la Chaîne culturelle.

Et puis, il en naîtra bien un jour une autre, spécialisée celle-là dans les musiques de cinéma. Elle emportera les derniers fidèles.

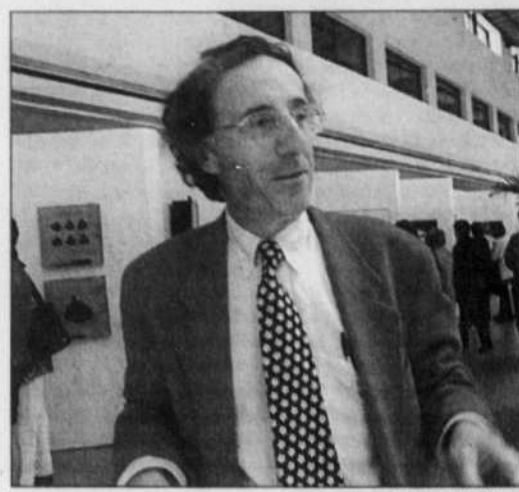
Une erreur à ne plus commettre

Vous évoquez la radio comme un lieu de création et de découverte. Je ne retiens ici que le secteur de la création dramatique, territoire rigoureusement protégé par quelques réalisateurs qui filtrent, en fonction de leurs seules conceptions esthétiques, l'accès aux ondes publiques. Même le concours littéraire ne sélectionne que six œuvres par année. Pourquoi si peu? Quelque 250 manuscrits sont soumis. Une radio soucieuse de promouvoir des découvertes, comme vous l'annoncez, devrait avoir à cœur de diffuser 39 ou 26 textes, soit un par semaine tout au long des saisons d'automne, d'hiver voire de printemps.

Vous déclarez: «La culture doit être le fil conducteur de la Chaîne culturelle comme l'information est celui de la Première Chaîne radio de Radio-Canada.» Méfiez-vous: l'information est une composante de la communication, elle est éphémère; la culture relève de phénomènes qui sont de l'ordre de la transmission (éducation, archive, mémoire) qui s'inscrivent dans la durée.

Séduisante, votre formule risque de demeurer sans effet si vous persévérez dans l'idée d'effectuer un virage dont la trajectoire serait «la manière de s'adresser au public». Je perçois là une attitude défensive. Elle se situe dans le même esprit que l'orientation qui a conduit à l'impasse actuelle. Elle consiste à tenter de transposer sinon carrément à copier ce qui fait le succès des radios sœurs ou concurrentes. C'est une erreur.

Le milieu culturel du Québec et du Canada est dynamique, riche, surprenant. Il se situe en correspondance avec les milieux culturels de la francophonie et ceux du monde entier sur tous les plans: musique, théâtre, cinéma, danse. Les acteurs de ce milieu (non pas éclectique mais pluraliste en ce sens que leurs activités se recoupent et convergent parfois) connaissent de considérables succès: ils remplissent des salles entières, ils rassemblent des centaines voire des milliers de lecteurs. Ce sont ces publics qu'il faut rallier à la Chaîne culturelle.



Bernard Lévy

Ces publics sont composés de gens qui aiment être surpris et parfois indignés. Ils carburent à la passion. A mon avis, c'est à partir de cette perception (certes à peine esquissée ici) qu'il vous revient de prendre des décisions qui feront de la Chaîne culturelle «une place publique à forte personnalité» comme vous le souhaitez. Mais alors...

Quelques suggestions

Alors, seriez-vous prêt à mettre en ondes entre 6 heures et 9 heures, une émission qui, sur le plan culturel, serait l'équivalent de *C'est bien meilleur le matin* sur la Première chaîne? Seriez-vous prêt à organiser une fois par mois une journée thématique qui serait, par exemple, consacrée à un artiste (classique, moderne ou contemporain) musicien, compositeur, écrivain, cinéaste, acteur, chanteur...? Seriez-vous prêt à accorder carte blanche à un créateur qui aurait la charge de composer toute une soirée?

Il ne s'agit là que de quelques suggestions. Elles répondent très succinctement au rêve que vous évoquez d'une radio «lieu de plaisir, d'étonnement, de chaleur et de communication humaine. [...] Un même plateau partagé par tous nos artisans». Animateur régulier ou collaborateur occasionnel de Radio-Canada, je m'honore de compter parmi ses artisans.

Le nouveau réseau routier montréalais

Des solutions coûteuses mais indispensables

JEAN-BENOÎT BOURDEAU

Stagiaire en architecture et candidat à la maîtrise en conservation de l'environnement bâti, Université de Montréal

L'échangeur Turcot tombe en ruine, la Métropolitaine est la voie la plus achalandée au Canada et Décarie... mieux vaut ne pas en parler! Le réseau routier montréalais est dans un état lamentable et l'avenir s'annonce peu reluisant: le nombre de voitures sur les routes n'a jamais été aussi élevé, les finances publiques aussi basses et les coûts d'entretien aussi exorbitants.

Nous sommes en droit de nous demander si la simple réfection des routes et des structures n'est pas une solution de pis aller avant de réparer une fois de plus le problème dans quelques années. La problématique se situe aujourd'hui au-delà de la simple vision de l'entretien et doit viser des solutions prônant la durabilité du réseau tout en minimisant son impact sur les régions riveraines.

Au moment de leurs constructions, au début des années 70, les structures énumérées ci-haut étaient synonymes de progrès et de développement. La ville s'ouvrait à l'automobile et devait la desservir, amenant de ce fait un changement radical au paysage urbain. Des édifices ont été démolis pour faire place à des stationnements de surface, des rues ont été élargies pour accommoder le flot de circulation et le passage brutal des autoroutes divisa la ville en créant des barrières physiques et visuelles importantes.

On croyait alors qu'il n'y aurait pas d'impacts négatifs; une autoroute bien aménagée serait un plus pour la communauté. La réalité est toute autre. Le bruit et la saleté ont vite fait de diminuer la valeur foncière des alentours et du même coup ont chassé une population dynamique qui contribuait à la qualité de vie de ces endroits.

Notre-Dame-de-Grâce était l'un des plus beaux quartiers de Montréal; aujourd'hui, il se remet péniblement du passage de l'autoroute Décarie. Des projets avaient même été étudiés rasant une partie du Vieux-Montréal pour y aménager une autoroute en bordure de l'eau car c'était «la façon de faire»; la ville de St. Louis, au Missouri, en souffre toujours aujourd'hui. En 30 ans d'aménagement et de planification urbaine, nous remarquons aujourd'hui qu'une autoroute en milieu urbain n'est pas une garantie de développement et de qualité de vie pour son milieu d'implantation.

Réparer les erreurs du passé

Partout dans le monde, nous mison dorénavant sur la qualité des espaces urbains et la réappropriation des centres-villes par la population. Le «Big Dig» de Boston est probablement l'exemple le plus connu, où les travaux d'enfouissement de l'autoroute dure depuis plus de 10 ans pour faire place à un parc linéaire venant réparer la cicatrice produite par une autoroute semblable à notre Métropolitaine.

Plus près d'ici, nous ne pouvons passer sous silen-

ce l'effort considérable mis de l'avant par le Quartier international de Montréal (QIM). Ce projet misant sur la qualité de l'aménagement vise à présenter Montréal comme une ville notable au monde entier. Situé au cœur de la ville, non loin des activités du Vieux Port, de la Place des Arts, du quartier des affaires et des principaux moyens de transport, il s'agissait de l'endroit rêvé pour accueillir les congressistes et autres magnats de la finance. À la base, un obstacle majeur risquait cependant d'anéantir tous les efforts mis de l'avant par les partenaires du projet: la tranchée de l'autoroute Ville-Marie.

Recherchant un lien est-ouest rapide et efficace, cette dernière a été construite sans tenir compte des impacts conséquents. En milieu urbain, il est exact qu'une tranchée est plus appropriée qu'une voie surélevée, mais il n'en demeure pas moins que Ville-Marie a causé l'isolation physique et visuelle du Vieux Montréal du reste de la ville, l'expropriation et la destruction d'environ 1200 logements dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et, plus important, la pollution physique, visuelle et sonore de toutes les régions riveraines qui a largement contribué à leur abandon.

Aucune personne sérieuse ne peut prétendre vendre les charmes d'une ville accueillante, agréable et harmonieuse en proposant une vue directe sur une autoroute. Il fallait obligatoirement recouvrir cette tranchée problématique afin de redonner au quartier ses lettres de noblesses en réparant la trame urbaine; le résultat est des plus surprenants.

C'est à coup de millions de dollars que les erreurs du passé sont aujourd'hui réparées. De tels travaux nécessitent en effet des solutions structurales complexes, à cause notamment de la vibration constante des voies au passage des véhicules et par le fait que ses murs latéraux n'ont pas été conçus pour accueillir un recouvrement imposant. Solutions coûteuses, certes, mais nécessaires à la viabilité d'un tel projet que les nouveaux espaces créés, au dessus et en périphérie, auront vite fait d'amortir.

La principale qualité du projet QIM est la vision de ses gestionnaires; il ne s'agit pas de simplement recouvrir l'autoroute, mais également de réparer le tissu urbain de façon à ramener l'équilibre entre les espaces dédiés à l'automobile, aux citoyens et aux développements immobiliers. Cet équilibre se traduit également au niveau architectural de classe internationale des bâtiments créés, de la qualité des places publiques et du mobilier urbain unique à ce secteur, déjà lauréat de plusieurs prix de design.

Grâce au QIM, une nouvelle approche de l'aménagement montréalais et de sa gestion a vu le jour, jetant les bases de la marche à suivre pour le 21^e siècle. L'accent est dorénavant mis sur la qualité des espaces urbains au moyen d'un aménagement soigné favorisant la réappropriation de la ville par sa population. Le piéton est redevenu maître de la ville, au centre d'espaces urbains attrayants et agréables d'une architecture novatrice.

Un centre-ville sans voiture?

Bien que l'automobile soit considérée comme indispensable, nous remarquons par ce projet la néces-



Notre-Dame-de-Grâce se remet péniblement du passage de l'autoroute Décarie.

sité de redéfinir le rôle de celle-ci dans la ville. C'est aussi ce qu'a compris l'administration municipale en étudiant les projets d'enfouissement de la Métropolitaine, du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie jusqu'à la rue Sanguinet et en proposant la densification du centre-ville par l'élimination des stationnements de surface. Ces projets sont dispendieux, certes, mais serviront la ville par la qualité de vie ramènée à une échelle humaine.

L'élimination des véhicules au centre-ville est peut-être utopique, mais mérite tout de même réflexion. L'idée n'est pas de interdire sur une rue en particulier, ce qui aurait pour effet de congestionner les alentours, mais de limiter son accessibilité générale. Le réseau routier étant clairement saturé, le défi consiste à réduire le nombre de voitures en proposant des solutions alternatives. Pour ce faire, notre système de transport en commun a le mérite d'être l'un des plus simples et des plus efficaces, à condition qu'il soit financé et géré adéquatement. Toute réduction de service serait contraire au but visé.

L'approche du QIM est également exemplaire sur ce point en triplant les accès au métro (stations Square-Victoria et Place d'Armes) et en dynamisant le réseau piétonnier souterrain est-ouest par de l'éclairage naturel et des vitrines d'expositions culturelles.

Conjuguons à cela le parachèvement de l'autoroute 30, une voie de contournement qui réduisait l'utilisation des ponts et contribuerait à leur désengorgement. Ce projet doit cependant être réalisé rapidement, en respectant la population de la banlieue sud et en évitant de répéter les erreurs du passé.

La question du péage urbain, les jours ouvrables, reste plus controversée. Politiquement moins avantageuse, elle aurait cependant le mérite de financer le transport en commun. Les villes qui l'ont adopté, notamment Rome et Londres, s'en réjouissent aujourd'hui car leurs centres-villes ont depuis retrouvé une qualité de vie des plus agréables par la diminution des véhicules sur leurs territoires. La réappropriation des centres-villes débute par telles solutions impopulaires, mais qui favorisent la distinction du caractère urbain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (sport), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux (Borne), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Daniel Filion, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zennatis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, et à la sollicitation: Monique Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Gisèle Lenard, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE 1

c'est de les remettre en action aussitôt», ajoutait-il alors.

Pour l'ensemble du Québec, en novembre seulement, 2196 personnes sans contrainte à l'emploi ont été référées par la Sécurité du revenu à Emploi-Québec, pour un taux de référence de seulement 41 % de la clientèle potentielle. Le document précise qu'il ne faut pas conclure pour autant que les 59 % de personnes non référées auraient dû l'être.

«*Bien qu'ils répondent à des critères objectifs identifiables, d'autres caractéristiques peuvent conduire les intervenants à ne pas effectuer la référence, jugeant que la personne n'a pas une chance raisonnable de s'intégrer en emploi. D'ailleurs, certains chefs d'équipe ont identifié, par exemple, des problèmes de transport, des charges familiales ou un divorce récent comme raisons de non-référence*», peut-on lire.

On explique que, si «*les termes de repérage et de sélection des clients référés par la Sécurité du revenu constituent un moment crucial dans l'opérationnalisation de Place à l'emploi*», «*l'aptitude et les capacités à entreprendre une démarche vers l'emploi laissent beaucoup de place à l'interprétation ou au jugement des agents*». D'ailleurs, on souligne qu'il reste des divergences entre la Sécurité du revenu et Emploi-Québec sur la perception de ce que sont «*l'aptitude et les capacités*» d'une personne.

Le rapport détaille le nombre de personnes référées selon les motifs pour demander de l'aide sociale. Ainsi, dans la catégorie des personnes demandant une aide de dernier recours parce que leurs prestations d'assurance-chômage sont terminées, on compte 611 individus, dont seulement 40 % ont été référés.

Les personnes qui viennent de perdre leur emploi et qui ne sont pas admissibles à l'assurance-chômage sont au nombre de 965. Seulement 37 % d'entre elles ont été référées. Pour les 136 nouveaux demandeurs d'aide sociale qui sortent d'un centre de détention ou d'un établissement de santé, 11 % ont bénéficié de ce service.

Le rapport d'analyse indique également que, de façon générale, on «*réfère proportionnellement plus les personnes nées au Canada, les personnes seules et les hommes*». On constate également que seulement 6 % des jeunes de 25 ans et moins sont référés. «*Cela vient du fait que les jeunes soumis à l'obligation de parcours ne sont pas visés par Place à l'emploi, des consignes en ce sens ayant été données dans toutes les régions*». Cet élément a été confirmé hier par le cabinet du ministre Béchard.

Lorsque les autorités du ministère ont décidé de procéder à une évaluation, c'est parce qu'on se demandait, chez les fonctionnaires, si Place à l'emploi était bel et bien implanté. Le document conclut que tout est en place et qu'il s'agit d'une «*occasion de coordination et d'arrimage important entre les modules Emploi-Québec et Sécurité du revenu pour une meilleure intervention auprès des nouveaux demandeurs prêts à intégrer le marché du travail*».

On ajoute aussi que les résultats laissent croire qu'il faudra préciser les objectifs et la clientèle visée. «*Mais, tout en maintenant les marges de manœuvre opérationnelles nécessaires pour tenir compte des réalités locales et régionales*», peut-on lire.

Pour obtenir ces informations qui donnent un éclairage sur les effets réels de la nouvelle philosophie du ministre Béchard, il aura fallu contourner le cabinet, qui s'est montré plus que réticent. Le lundi 27 janvier dernier, Le Devoir demandait au ministère, qui l'a référé à Emploi-Québec, à connaître certains chiffres montrant l'évolution du dossier. Deux jours plus tard, Emploi-Québec a confirmé avoir en main toutes les statistiques demandées. Ces tableaux devaient toutefois transiter par le cabinet Béchard. C'est là qu'on répondrait aux questions du Devoir.

Dès lors, le cabinet a refusé de transmettre les informations, puis en a donné des éléments mineurs. Après une semaine d'appels quotidiens, l'attaché de presse du ministre, Pierre Choquette, a demandé au Devoir de préciser sa demande par écrit. M. Choquette a toutefois soutenu qu'il n'y avait aucun problème de transparence gouvernementale.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Un premier embryon humain est produit par clonage

LAURAN NEERGAARD
ASSOCIATED PRESS

Washington — C'est une première mondiale: des chercheurs sud-coréens ont réussi à produire par clonage un embryon humain et à en tirer des cellules souches qui pourraient permettre de terme d'obtenir des traitements sur mesure contre des maladies comme le diabète ou la maladie de Parkinson.

L'annonce risque de relancer la polémique sur le «clonage thérapeutique», qui vise non pas à créer des bébés mais des traitements médicaux.

Les cellules souches embryonnaires constituent la matière première d'où proviennent tous les types de tissu de l'organisme. Elles ne sont présentes dans l'embryon que quelques jours après la conception. Leur prélèvement est une question sensible sur le plan éthique car l'opération conduit à la destruction de l'embryon.

Les chercheurs ont déjà utilisé le clonage thérapeutique pour guérir partiellement des souris de laboratoire atteintes d'une maladie du système immunitaire. Ils savent également prélever des cellules souches sur des embryons humains surnuméraires, créés dans le cadre de traitements contre la stérilité.

Mais les tentatives pour produire par clonage des embryons humains — afin d'obtenir des cellules souches génétiquement identiques à celles du patient — avaient jusqu'ici échoué.

Les chercheurs de l'université nationale de Séoul attribuent en grande partie leur réussite à la fraîcheur des ovules prélevés sur des bénévoles et à une manipulation plus douce des matières génétiques insérées à l'intérieur.

Le chef de l'équipe sud-coréenne, le spécialiste du clonage vétérinaire Woo Suk Hwang, devait dévoiler hier l'opération dans une conférence de l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS). Elle sera également présentée dans la revue *Science*.

Cette percée fournit la preuve attendue depuis longtemps que le clonage humain thérapeutique est possible, souligne le Dr Rudolf Jeanisch, de l'Institut de la recherche biomédicale Whitehead à Cambridge (Massachusetts). Toutefois «il n'a pas d'utilité concrète à ce stade». Des années de recherche supplémentaires seront nécessaires avant que les transplantations de cellules souches puissent être envisagées sur l'homme, prévient-il.

Mais les travaux sud-coréens devraient relancer le

débat sur le clonage humain. Les Nations unies ont récemment reporté une décision sur la question. Les États-Unis plaident pour une interdiction de toute forme de clonage humain, tandis que la Grande-Bretagne mène le camp des pays partisans d'autoriser le clonage thérapeutique.

Les chercheurs de Séoul ont prélevé 242 ovules et des cellules ovariennes chez 16 femmes volontaires. Utilisant la même technique que celle employée pour cloner les animaux, ils ont enlevé le noyau de chaque ovule pour le remplacer par le noyau d'une cellule ovarienne de la donneuse.

Des agents chimiques ont lancé la division cellulaire, permettant ainsi d'obtenir 30 blastocystes, un embryon aux premiers stades de son développement qui ne contient que 100 cellules, d'où ont été prélevées des cellules souches.

Celles-ci ont commencé à former des tissus musculaires, osseux et d'autres types dans des éprouvettes et après avoir été implantées sur des souris, ont rapporté les chercheurs.

Aujourd'hui, l'équipe étudie comment diriger le développement des tissus formés par les cellules, a souligné le Dr Woo, qui a promis de mettre les nouvelles cellules à la disposition d'autres chercheurs.

HILFIGER

SUITE DE LA PAGE 1

Hilfiger Canada. La restructuration a d'ailleurs touché tous les échelons au sein de l'entreprise, a ajouté le contrôleur de Tommy Hilfiger Canada, Alan Abramowitz.

Ce n'est pas la première fois que l'entrepôt de Tommy Hilfiger fait l'objet d'une bataille pour obtenir la syndicalisation de ses 100 à 130 employés affectés à la réception, à l'emballage et à l'expédition des vêtements fabriqués à l'étranger.

Le 23 octobre 2002, le Syndicat du vêtement, textile et autres industries (SVTI-FTQ) déposait une demande d'accréditation pour représenter les travailleurs de l'entrepôt de Hilfiger à Montréal. Le 12 décembre 2002, les employés choisissaient, lors d'un vote secret, de ne pas se syndiquer. Le SVTI revenait à la charge le 30 juin 2003. Un deuxième vote devait avoir lieu le 10 octobre dernier, mais le SVTI s'est désisté à la dernière minute pour des raisons inexplicables.

Persuadé que le SVTI avait abandonné à leur sort les travailleurs de Hilfiger, Tony Ayala a pris l'initiative de contacter un organisateur de l'IBA en novembre 2003. «J'ai été ciblé comme le gars qui a appelé le deuxième syndicat», a dit M. Ayala dans une entrevue accordée en marge des audiences.

L'entrepôt de Hilfiger est un centre de distribution pour le marché canadien où il ne se fabrique aucun vêtement. Embauché en 1992, M. Ayala gagnait 11,94 \$ l'heure à titre d'expéditeur de marchandises avant d'être congédié. Un jour, un nouveau venu qu'il devait former lui a fait remarquer qu'il gagnait plus que lui. Les iniquités dans la rémunération étaient monnaie courante à l'entrepôt du 7077 de l'avenue du Parc, prétend M. Ayala. Les employés devaient en outre rester debout pendant des périodes de huit à neuf heures. Et lorsqu'ils travaillaient au quai de réception, ils devaient porter un manteau l'hiver tellement l'endroit était mal isolé. «Les gens étaient traités de bien mauvaise façon», résume-t-il. Autant d'éléments qui l'ont convaincu de la nécessité de trouver

une protection auprès du syndicat.

Tommy Hilfiger Canada n'a rien contre la syndicalisation de ses employés, assure M^e Essiminy. «Tommy Hilfiger a comme position de ne pas sanctionner des gens parce qu'ils font des activités syndicales. Au contraire, Tommy Hilfiger croit profondément que les gens ont le choix de s'associer à un syndicat ou non [...] et a respecté par le passé ce choix-là», a dit l'avocat en entrevue.

La présence d'un journaliste du Devoir aux audiences de la commission a passablement agacé M^e Essiminy, qui a demandé à deux reprises au commissaire Michel Denis d'interdire sa présence. L'avocat du cabinet Stikeman Elliott a expliqué que la présentation de sa preuve l'amènerait à révéler des informations confidentielles sur la situation financière et les activités de Tommy Hilfiger au Canada. Le commissaire a refusé d'accéder à cette requête qui revenait en quelque sorte à prononcer un huis clos sur la cause. M. Denis s'est cependant réservé la possibilité de rendre des ordonnances de non-publication sur les portions délicates de la preuve. Mais aucune situation semblable ne s'est présentée hier lors de la première journée d'audience.

Tony Ayala a longuement témoigné sur son travail au sein de Tommy Hilfiger Canada. Il n'a jamais révélé à M. Abramowitz ou à ses superviseurs immédiats qu'il était impliqué dans des activités syndicales. Mais ce n'était un secret pour personne, a-t-il dit.

Lorsqu'il a appris la nouvelle de son congédiement, le 5 décembre, M. Ayala n'était pas vraiment surpris. Il a dû négocier avec l'employeur afin de pouvoir retourner à l'intérieur de l'entrepôt de l'avenue du Parc pour reprendre ses effets personnels. «Après 11 ans [de service], je n'ai même pas eu la chance de dire au revoir à personne», a-t-il dit en réponse aux questions de M^e Essiminy. En vertu du Code du travail, c'est à l'employeur de faire la preuve qu'un travailleur n'a pas été congédié par mesure de représailles une fois que la commission est saisie d'une plainte. Les audiences se poursuivront à une date ultérieure.

INERTIE

«La télévision fait des gens des spectateurs et des consommateurs plutôt que des participants»

SUITE DE LA PAGE 1

pour faire la guerre à Saddam Hussein, en passant par le scandale Iran-contras des années 80 sous Ronald Reagan et le «I didn't have sexual relations with that woman» de Bill Clinton. M. Gans constate clairement une «érosion de notre confiance dans le leadership», érosion qui lui fait conclure, rien de moins, à la «désintégration de la démocratie américaine».

Mais les causes sont également sociales et culturelles. Ce n'est pas seulement que les Américains, déçus par leurs classes politiques, se donnent de moins en moins la peine d'aller voter, affirme cet expert, c'est aussi qu'ils ont perdu, en larges pans, un sens de la communauté qui se traduit par un désengagement social et civique tous azimuts. «Nous avons assisté à la fragmentation et à l'atomisation de notre société à travers, très concrètement, le développement des banlieues et la création d'autoroutes où les centres commerciaux sont devenus nos principaux repères.» Une société «où la qualité de l'éducation a décliné, particulièrement dans les villes — et où la majorité des jeunes grandissent dans des maisons où les parents ne vont ni voter ni ne discutent politique.»

Médiatiquement, ajoute-t-il, «la télévision transporte peut-être le monde dans votre salon, mais surtout, et plus fondamentalement, elle vous enferme, vous, dans votre salon, faisant des gens des spectateurs et des consommateurs plutôt que des participants.»

Cette déconnexion sociale est partout évidente, dit M. Gans: dans la chute des taux de syndicalisation aussi bien que dans le nombre d'Américains qui font partie d'une association communautaire (et ce, paradoxalement, malgré la prolifération de ces associations) ou qui s'engagent dans des activités organisées par leur église. «Il s'est produit un changement profond dans la nature de l'organisation communautaire aux États-Unis: les professionnels ont pris le relais des organisateurs de base et la pratique du don financier est devenue la forme unique d'identification au groupe.»

N'empêche, M. Gans s'attend, lors de la présidentielle du 2 novembre prochain, à une hausse substantielle du taux de participation, vu le contexte polarisé lié aux politiques controversées de M. Bush, sur le plan intérieur comme en politique étrangère, et l'émergence, du côté des démocrates, d'un message politique unificateur — «pour la première fois en trente ans», dit M. Gans — dont l'essentiel consiste à trouver un candidat assez «présidentiable» (qui sera probablement le sénateur John Kerry) pour canaliser les sentiments négatifs à l'égard du président sortant.

Aux élections de 1996, le taux de participation est passé sous la barre des 50 %, une chose qui ne s'était

pas vue depuis 1924. À la présidentielle de 2000, qui a vu M. Bush prendre le pouvoir par la peau des dents dans une controverse sans précédent, 51,3 % des 206 millions d'Américains en âge de voter sont allés aux urnes. «Je m'attends cette année à ce que le taux frôle les 60 %. Ce seront des élections très intéressantes.»

Pessimiste, il doute toutefois qu'on puisse en tirer un espoir de guérison démocratique. La présidence très idéologique de M. Bush ne mobilise-t-elle pas beaucoup de monde de chaque côté de la clôture? «Oui, mais je ne crois pas que la polarisation actuelle annonce un revirement à long terme.» Les analystes s'attendent à ce que le prochain scrutin se décide par une marge de moins de 5 % dans une quinzaine d'États où la lutte sera particulièrement intense.

«L'élection de 2000, rappelle-t-il, fut la troisième plus serrée en 125 ans et plus d'argent que jamais avait été consacré à la campagne. Reste que près de la moitié de l'électorat n'a pas voté.»

C'est que démocrates et républicains s'emploient de moins en moins à développer leur base électorale, s'appuyant plutôt sur le noyau dur de leurs partisans. Ainsi, la quête du vote des indécis et des «indépendants» (ce que les Américains appellent le *swing vote*) est-il devenu moins important. Loin de favoriser l'élargissement du champ démocratique américain et l'accès du plus grand nombre au processus électoral, «cette stratégie équivaut dans les faits à cibler un nombre réduit de votants.»

À ce jeu, les républicains sont maîtres, forts de l'appui d'une droite religieuse très mobilisée. Ils ont peaufiné la technique depuis 2000 sous la direction de Karl Rove, chef de campagne de M. Bush. Cela donne lieu à des situations où les Américains en âge de voter sont pressés de s'enregistrer comme électeur dans une perspective partisane, dit M. Gans. C'est ainsi que les républicains ont fait signer leur carte d'électeur à 10 000 supporters l'automne dernier en vue des élections au poste de gouverneur qui avaient lieu en novembre dernier dans le Mississippi (et que le candidat républicain a gagnées).

Si M. Gans a une bonne idée des causes de cette désaffection électorale, les remèdes lui paraissent autrement plus difficiles à identifier — et à appliquer. Il est assez convaincu, en tout cas, qu'Internet et ses 750 millions de sites n'en sont pas un. Internet, comme la télévision, dit-il, joue un rôle de fragmentation. «À mon avis, ce n'est pas immédiatement mobilisateur. Cela peut rendre plus efficaces les électeurs préalablement motivés. Mais je ne crois pas qu'Internet facilite l'accès à l'espace démocratique ou qu'il crée de nouvelles solidarités.» La déconfiture de la campagne de l'ex-gouverneur du Vermont, Howard Dean, apporte de l'eau à son moulin.

MARTIN

SUITE DE LA PAGE 1

de ses adjoints que l'enquête pourrait toucher Jean Chrétien et que son gouvernement avait camouflé des gestes criminels.

Tout en se dissociant de ces propos, M. Martin a souligné qu'il n'avait pas de bonnes relations avec M. Chrétien, qu'ils «ne percevaient pas le Québec de la même façon» et que par conséquent, il n'était «pas dans le secret des dieux sur les questions du Québec». Et de répéter qu'à son avis, «la fin ne justifie pas les moyens», même pas l'unité du pays.

M. Martin et son équipe voulaient, de toute évidence, reprendre le contrôle de la situation après deux jours de tourment qui ont secoué le gouvernement et l'image du premier ministre. Il a même, pour la première fois, dit clairement aux Communautés qu'«il y a une responsabilité collective que le cabinet assume». «Nous devons tous assumer cette responsabilité collective», a-t-il ajouté, sans pour autant calmer la fureur de l'opposition, le bloquéiste Michel Gauthier allant jusqu'à demander sa démission.

En conférence de presse, il s'est dit «désolé et très, très troublé par ce qui s'est passé». «Je regrette profondément que quelque chose d'aussi répréhensible que cela se soit produit», a-t-il poursuivi.

Selon le rapport de la vérificatrice générale Sheila Fraser, rendu public mardi, 100 millions des 250 millions de dollars dépensés dans le cadre du programme de commandites, de 1997 à 2001, ont servi à payer des commissions et des honoraires d'agences de communications. Dans certains cas, elles n'avaient fait que transférer des fonds du ministère des Travaux publics à des sociétés d'État, ce que rien ne justifiait. Les règles et les mécanismes de contrôle étaient tournés à grande échelle, avec des factures fictives, de faux contrats, des arrangements verbaux, une absence généralisée de documents.

Paul Martin a cherché par tous les moyens à démontrer sa détermination à faire toute la lumière sur ce scandale. «Tous ceux et celles qui sont impliqués ont rendu des comptes, sans exception», a-t-il dit en conférence de presse, multipliant les élans d'indignation. «Tous ceux qui savaient et n'ont rien fait doivent démissionner immédiatement. Tous ceux qui ont de l'information qui peut contribuer à faire la lumière sur cette affaire — qu'ils soient au sein du gouvernement, du caucus, ailleurs au pays, dans des entreprises ou au Parti libéral — devraient le faire tout de suite sans attendre d'y être forcés.» Il est lui-même prêt à témoigner devant le comité des comptes publics, qui a commencé ses audiences hier, et devant la commission d'enquête, si tel est leur souhait.

On sentait un désir intense de limiter les dégâts causés par son affirmation, mardi, qu'il ne savait rien. Même s'il dit ne pas sentir la confiance du public à son endroit fléchir, il a d'entrée de jeu affirmé qu'il devait, pour maintenir cette confiance, expliquer ce qu'il savait et quand il l'avait appris.

Il a répété n'avoir rien su avant 2002 sur les malversations affectant le programme. Jusque-là, a-t-il raconté, il n'avait eu vent que de plaintes de nature administrative et de rumeurs. Une vérification interne a eu lieu et, à sa conclusion, le sous-ministre des Travaux publics de l'époque avait affirmé que rien de «malhonnête» ne s'était produit. Personne ne soupçonnait «le genre de vol que nous avons vu», a-t-il dit. C'est devenu plus apparent avec le premier rapport de la vérificatrice générale sur Groupaction, en mai 2002, mais ce n'est que cette semaine, avec le second rapport, qu'on en a saisi toute l'ampleur, a-t-il ajouté, ce qui, encore une fois, n'a pas convaincu l'opposition.

M. Martin n'est cependant pas au bout de ses peines car le rapport de la vérificatrice générale ne serait qu'un échantillon de ses découvertes. Comparant hier devant le comité des comptes publics, qui a amorcé ses travaux hier matin, elle a fait état d'un exemple de transaction impliquant Via Rail et qui n'apparaissait pas dans son rapport. À sa sortie, elle a reconnu que le rapport n'incluait qu'un échantillon représentatif de ses trouvailles. «Si on avait décrit toutes les transactions, on aurait un livre», a-t-elle dit.

Elle a par ailleurs confirmé que son mandat ne lui permettait pas d'enquêter sur le volet politique du programme des commandites. «Les questions au sujet de qui savait quoi et de qui a fait quoi seront, j'espère, élucidées par la commission d'enquête. [...] Notre rôle se limitait au travail des fonctionnaires au sein du gouvernement fédéral et à certaines transactions avec les sociétés d'État. Une fois que l'argent sort de ces bornes, nous ne savons pas [...] qui a pu contrôler quoi ou qui a dirigé qui», a-t-elle dit au comité.

La Sûreté du Québec a par ailleurs confirmé hier avoir pris la relève de la GRC pour une partie de son enquête sur le scandale des commandites. Selon le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, «c'est une première que la GRC fasse appel à une autre équipe que la sienne» et «la première fois que la SQ enquête sur la GRC».

La SQ aurait pour mandat de faire enquête sur les révélations de Sheila Fraser concernant la gestion des fonds liés aux fêtes du 125^e anniversaire de la GRC en 1997, fonds qui ont servi entre autres à acheter six chevaux et deux remorques.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard